ANNÉE. — T. 3

N° 58. — 13 Mars 1920.

La Documentation Catholique



Adveniat Regnum Tuum.

LES QUESTIONS ACTUELLES, CHRONIQUE DE LA PRESSE, L'ACTION CATHOLIQUE et REVUE D'ORGANISATION ET DE DÉFENSE RELIGIEUSE réunies

PARAIT LE SAMEDI. — Prix du présent numéro : 0 fr. 50.

ABONNEMENTS { France : Un An, 20 fr. ; Six Mois, 11 fr. / Étranger : Un An, 22 fr. ; Six Mois, 12 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION, 5, RUE BAYARD. PARIS-VIII[e].

Le présent numéro contient en supplément un double fascicule (gratuit pour les abonnés; prix de vente, 1 franc) consacré aux TABLES DU TOME 2 DE LA « D. C. ».

Sommaire analytique

« LES QUESTIONS ACTUELLES » et « CHRONIQUE DE LA PRESSE »

Le catholicisme contemporain

SA SITUATION ACTUELLE
LES DEVOIRS QU'IL IMPOSE

par M. le Recteur ROBERT MÆDER (de Bâle)

Les pages ci-dessous sont empruntées au nouvel ouvrage de Mæder, Die Ganzen, *qui vient de paraître chez l'éditeur Walter, d'Olten (Suisse). La D. C. a déjà publié de fortes pages de cet écrivain : cf. D. C., t. 2, pp. 691-693 : Discussions austro-allemandes sur le catholicisme du temps présent (le « Catholicisme endormi » ; « Rome sans Wittenberg ! »).*

EPHPHETA :
Pourquoi une action catholique

Pourquoi des manifestations catholiques ? Pourquoi des Journées catholiques, des Congrès régionaux, des bénédictions de drapeaux ? Pourquoi des œuvres de jeunesse catholique ?

Pour ouvrir les yeux aux aveugles

1. — *Pour ouvrir les yeux aux aveugles !* — Il faut que les aveugles voient. Le monde actuel, j'en conviens, a fait mille découvertes, insoupçonnées des siècles passés. Je constate la multiplicité et la vaste proportion de ses établissements d'enseignement, de ses bibliothèques et la diffusion de sa presse. Mais, quand je parcours les salles immenses de ces palais scolaires et de ces bibliothèques, quand j'étudie la littérature et la presse, je ne peux me défendre de cette impression : tous ces savants qui écrivent des livres et rédigent des journaux, qui enseignent la jeunesse, n'ont les yeux ouverts que sur l'élément secondaire, contingent et accessoire du monde. Ils sont aveugles pour tout le reste, pour ces phénomènes supérieurs qui dépassent tous les autres par leur importance et leur grandeur.

Depuis deux mille ans, ce qui domine l'histoire du monde, c'est ma Mère très aimée, la sainte Eglise Catholique Romaine : touchant aux confins de la terre, inébranlable sur ce roc qu'est la Papauté, l'Eglise est l'œuvre indestructible du Saint-Esprit, le royaume de Dieu sur la terre. Ces deux mille ans d'histoire racontent-ils autre chose que l'extension et la domination spirituelle du catholicisme à travers le monde, comme aussi les assauts furieux dirigés contre lui au cours de ces vingt siècles ? Drame gigantesque qui remplit l'univers : peuples et souverains, Etats et Gouvernements, arts, sciences, politique, industrie, il n'est personne, il n'est rien qui n'y doive paraître et jouer son rôle. Guerres mondiales et révolutions mondiales, tels sont les spectacles que déroule ce drame immense ; tout le reste n'est que travail de coulisses et de mise en scène.

Voilà l'idée que je me suis faite du monde et de son histoire. Aussi ne puis-je trouver aucun intérêt en des écrits qui ne disent rien de cette grande loi d'unité. Parlant de littérature, le grand docteur de l'Eglise saint Bernard a dit un jour une parole exquise : *Non mihi sapit, nisi legero nomen Jesu* : « Je ne prends goût à un ouvrage que si j'y lis le nom de Jésus. »

J'en dis autant de la presse. Je lis l'éditorial, les communiqués, les informations. Je cherche un nom auguste, le plus beau que puissent prononcer des lèvres humaines après ceux de Dieu et du Christ, le nom de ma Mère, l'Eglise catholique — et je ne le trouve pas. Le journal est tout entier consacré à des questions secondaires ; il se dérobe devant les grands problèmes — je ne puis pas le souffrir. Ce journal ne saurait dès lors m'intéresser ; le lire, c'est perdre mon temps : il est écrit par un aveugle, incapable de voir le fait capital, ou par un lâche qui n'ose en parler.

J'en dis autant de la littérature. D'autres la trouvent spirituelle, intéressante ; ils dévorent romans, récits et poèmes. Pour moi, je ne puis les imiter, je trouve ces productions fades et ennuyeuses. On y parle de trop de choses qui me sont indifférentes, et l'on ne dit rien du sujet qui me tient au cœur. La littérature met son mépris, ou pour le moins son silence, entre elle et mon Eglise. Je n'en veux pas : elle est écrite par des aveugles.

J'en dis encore autant de l'Ecole, l'Ecole moderne, et même de tels établissements qui se disent catholiques. Je ne les aime pas. Ce n'est point qu'on y enseigne nécessairement l'erreur et le vice, on y excelle même à enseigner les sciences naturelles, l'histoire nationale, la botanique, la chimie, la physique. Mais leur programme me paraît trop exclusivement « objectif », « positif » — comme l'on dit, — et il ne consacre rien à la première, la plus élevée de toutes les sciences, sans laquelle il n'y a pas de véritable science. *Non sapit mihi.* Cet enseignement est pour moi trop peu catholique, et je m'en détourne.

J'en dirai autant de la conversation. Comme elle est vraie, cette parole de l'*Imitation de Jésus-Christ* : « Chaque fois que j'ai été dans la société des hommes, j'en suis revenu moins homme. » La conversation, celle même des esprits les plus cultivés, est si effroyablement vide ! Elle n'est bonne qu'à tuer le temps. Elle évite avec soin tout ce qui est sérieux et s'entretient de basses médisances et de futilités. Je ne puis dès lors la goûter : elle est pour moi trop peu catholique ; c'est une conversation d'aveugles qui ne voient pas le soleil.

Pour faire entendre les sourds

2. — *Pour faire entendre les sourds !* — Nous voulons que les sourds entendent. On ne peut le nier, le monde entend beaucoup moins que jadis les choses spirituelles. C'est là une des plus graves punitions de Dieu, le châtiment des peuples. Cette surdité, c'est le péché du libéralisme qui règne depuis un siècle. Jamais l'Eglise n'a autant, et plus haut, élevé la voix. Elle nous a mis en garde contre les conceptions fausses de la liberté et de l'égalité ; elle y voyait comme l'engin destructeur qui doit renverser l'édifice de la société. Les gouvernements sont restés sourds ; les peuples de même.

Les idées fausses du jour infectaient l'air toujours avantage, et peu de poumons étaient assez forts our éliminer le poison. Pie IX, Léon XIII, Pie X, enoît XV élèvent la voix tour à tour ; leurs encyliques et leurs décrets sans nombre sont comme utant de signaux partis du Vatican, annonciateurs e convulsions imminentes. Car à Rome, mieux que artout, on voit loin et juste. Le sismographe mysque du Vatican enregistrait donc l'approche de raves catastrophes ; les Papes portaient l'alarme ar le monde entier et faisaient retentir de leurs ppels toutes les chaires catholiques. Les gouvernements restaient sourds et la parole de Rome tombait ans le vide.

Quand on n'écoute plus les Papes, Dieu lui-même rend la parole. Il a parlé le 1er août 1914. La uerre universelle n'est pas l'œuvre de Dieu ; elle t celle de l'enfer et des hommes. Mais Dieu se sert e la guerre universelle et des révolutions comme 'une menace et d'un châtiment. Or, cette parole engeresse n'a pas ouvert les oreilles aux peuples et ix gouvernements ; le monde n'est devenu ni plus ieux, ni plus droit, ni plus honnête, ni plus chaste.

Il semble que Dieu fasse appel à tous les moyens e tirer le monde de son assoupissement. Après la uerre, la révolution est venue, escortée de la amine et des épidémies. La terre tremble ! L'incendie est partout ! C'est comme un immense roulement de sonneries d'alarme, un envoi suprême de gnaux de détresse, des cloches sonnant un gigansque tocsin ! Or, qui entend ? Qui regarde ? Qui lève ? Qui s'émeut ? Qui voit là autre chose que hasard d'événements politiques ? Qui voit là le hâtiment de Dieu s'abattant sur nous ? Qui perçoit voix de Dieu dans le tonnerre des batailles ?

Pour faire parler les muets

3. — *Pour faire parler les muets !* — C'est pour i apprendre à parler que nous créons un mouveent dans la jeunesse catholique. Comme à la preière Pentecôte, on doit pouvoir dire de ces jeunes pôtres : *Ils se mirent à parler.* Partout, de nos urs, la vogue est à la politique du silence prudent. lence du fonctionnaire, qui veut s'assurer une carère plus brillante : rien ne ferme la bouche comme arrivisme ! Silence de l'homme d'affaires : plus râpe de réglisse, plus on a de clients. Silence de étudiant, alors même que le maître insulte ce qu'il de plus sacré : son silence lui vaudra de meilleurs rtificats. Silence de la presse : elle n'en a que plus abonnés. Silence de l'homme politique lui-même, ui trouve que la politique du silence est pratiqueent la meilleure : on n'irrite pas ses adversaires, antage particulièrement précieux pour une minoté !

A tous ces habiles Léon XIII déclare : Rien de moins olitique que ces calculs. Rien n'est moins propre diminuer le mal. Plus les ennemis réussissent à ous intimider, plus nous faisons les « braves » en dant du terrain, plus aussi ils s'enhardissent et sont surés d'arriver à leur fin, qui est de nous anéantir.

La politique du silence peut bien valoir à tel ou quelques avantages personnels ; pour la cause tholique elle a été cent fois plus désastreuse que onde. Il faut parler. L'Eglise catholique n'est pas établissement de sourds-muets ; l'Union de la unesse Catholique non plus. La modestie est une lle vertu ; elle est la fleur de la jeunesse, parmi quelle je ne voudrais rencontrer ni impertinence grossièreté. Mais je ne veux pas plus de ces eudo-savants qui n'ont à la bouche que des forules catholiques mais à qui manque cette trempe morale d'une forte et véritable jeunesse catholique.

J'irai même à l'extrême. Je regrette moins tel mot maladroit, parti d'un zèle juvénile et lancé dans l'ardeur d'une lutte pour la bonne cause, que cette surdi-mutité de certains catholiques qui affadit les caractères et s'insinue parmi les hommes comme une véritable épidémie.

Pour rendre le mouvement aux paralytiques

4. — *Pour rendre le mouvement aux paralytiques!* — A ceux-là nous voulons refaire les jambes. A l'heure actuelle, notre généralissime est le travail ; notre mot d'ordre : « En avant ! » Qui a foi en sa cause doit travailler pour elle. Le catholique qui, de toute son âme, croit en la seule Eglise qui a les promesses du salut, doit se faire apôtre, se dévouer à la cause catholique et combattre l'erreur de toutes les forces de son être. Chez les francs-maçons, tout le monde est apôtre, chez les socialistes aussi. En sera-t-il autrement chez nous, aujourd'hui surtout que nous constatons cette grande mobilisation générale des esprits ? A l'heure du danger, tout citoyen est soldat ; à l'heure du danger, tout catholique doit être apôtre. Nous défendons une cause plus belle encore que la patrie de la terre.

Ainsi donc, battons la générale. Au front ! au travail ! Guerre aux catholiques endormis et lâches ! Vous connaissez la secte des sabbatistes, qui veulent ne rien faire le samedi. Des sabbatistes, il y en a aussi chez les catholiques ! Je veux dire ces catholiques qui trouvent trop dur tout sacrifice, tout effort, qui envisagent la vie comme un grand sabbat, c'est-à-dire comme un temps de repos, et qui cherchent le paradis sur terre. Nous protestons contre ce sabbatisme, contre cette grève générale des catholiques qui désertent leur poste et se dérobent au devoir, contre cette grève générale spirituelle de populations et de régions entières.

Donc, ouvrons les yeux ! les oreilles ! la bouche ! Et debout ! Le mouvement catholique doit être tel que nous puissions dire : les aveugles voient, les sourds entendent, les muets parlent, les paralytiques marchent !

Le temps fuit. « Il est midi moins le quart », a crié un socialiste au Parlement fédéral à Berne. Peut-être est-il midi moins cinq ! Le marteau va battre les coups solennels d'une heure décisive. Le jour appartiendra au socialisme ou à l'Eglise. Amis, au travail !

Courage, l'avenir est aux minorités

On peut dire de nous que nous hissons un lourd rocher vers le sommet d'une montagne et toujours son poids nous entraîne en bas. Nous luttons pour un idéal que beaucoup ne veulent pas comprendre. Que devons-nous être, nous les catholiques authentiques, convaincus et fidèles à nos convictions ? Ce que ne sont pas les autres. Une élite ! Une minorité ! Les autres disent : « Ils sont trop peu ! » Chez nous, on serait tenté, en quelque sorte, de dire, au contraire : « Ils sont trop ! »

La poignée de braves

L'Ancien Testament nous offre l'exemple de plus d'un héros que nous, pauvres nains du xxe siècle, nous contemplons de bien bas. Gédéon est l'un de ces vaillants. Avant ses exploits, Gédéon subit une épreuve. Dans sa ville natale règne le culte des

idoles. Timide, la vraie foi se cache. Le père de Gédéon lui-même possède, dans un bois sacré, un autel consacré à Baal. « Prends ta hache, Gédéon ; abats le bois sacré ! Mets en pièces l'autel de ton père ! » Ainsi parle le Seigneur.

Gédéon frémit. Songez à la colère paternelle ! Quelle provocation ! Quel attentat à la paix confessionnelle ! Et le gouvernement ! La police ! Le peuple ! Que de sujets de crainte ! Courage, Gédéon !... Le Seigneur a parlé. Dieu le veut. Gédéon prend dix de ses plus robustes serviteurs et, pendant que les autres dorment, il se met au travail. Au matin, l'autel de Baal est en pièces, et il ne reste rien du bosquet sacré qui l'entoure. La ville s'émeut. Gédéon doit mourir ! Gédéon est impassible. Il raille la folie du culte idolâtrique. Son courage en impose. La foule se disperse. La minorité qui lutte avec Dieu a vaincu la majorité. C'est pour Dieu que l'on combat, peu importe le nombre !

Un homme qui tient tête à une ville entière ne craint pas davantage tout un peuple. Gédéon est le libérateur qui affranchira Israël des Madianites. Le grand jour vient. Gédéon mobilise. En peu de temps, il a 32 000 hommes sous les armes. Gédéon les passe en revue. Si nombreux, ils sont trop peu encore : 32 000 contre 135 000 ! Une minorité contre une majorité !

Or, qu'arrive-t-il ? Le Seigneur des Armées apparaît à Gédéon et lui dit : « Madian ne sera pas livré à tes soldats. » Rien là que de naturel : 32 000 est moins que 135 000 ; la défaite est mathématiquement et stratégiquement certaine. Mais attendez la suite. Laissez Dieu parler. Dieu dit : « Tu as beaucoup de gens avec toi, et c'est pour cela que Madian ne te sera pas livré ; car il ne faut pas qu'Israël se vante et dise : C'est ma force qui m'a sauvé. » Dieu a un plan de campagne qui n'est pas celui du grand état-major !

« Dis au peuple de façon que tous t'entendent : Que ceux qui hésitent et qui ont peur s'en aillent. » 22 000 hommes s'en vont ; il n'en reste plus que 10 000. La minorité d'une minorité ! Quelle folie ! dira quiconque s'imagine avoir quelque expérience de la guerre.

Mais le Seigneur dit à Gédéon : « Tu as encore trop de gens. » Et 9 700 hommes retournent dans leurs demeures. Ils ne sont plus que 300. Et le Seigneur livre Madian à cette poignée de soldats ; 120 000 hommes tombent sous leurs coups. La stratégie de Dieu triomphe de celle des hommes, et la minorité, conduite par Dieu, est victorieuse de la majorité.

Tirons la leçon de cette histoire de Gédéon. Notre tactique moderne est fausse. Nous attachons trop d'importance aux gros effectifs. Les registres d'inscription de nos associations catholiques contiennent des membres qui souscrivent à n'importe quel programme, des abonnés de journaux libéraux, des déserteurs de la Messe du dimanche, des saucissonniers du vendredi, des flancheurs aux jours d'élection, des Judas à l'heure de l'action, des lâches qui, pour une bonne affaire, vendent ce qu'ils ont de plus sacré. Croyez-vous que de pareilles troupes puissent soutenir le combat et remporter les victoires du Seigneur ? La bénédiction de Dieu peut-elle descendre sur elles ? D'elles aussi ne peut-on pas dire : « Ils sont trop » ? Comme Gédéon, renvoyons dès avant le combat les timides, les lâches, les paresseux. Suivons encore la tactique de Gédéon ; avec une armée contenant 50 pour 100 de non-valeurs, on ne gagnera jamais une bataille. Les trembleurs attirent la malédiction de Dieu et non la victoire.

Les deux tactiques

Tactique de Gédéon et tactique moderne. Ne comptons-nous pas trop sur l'argent ? On entend dire : « Si seulement nous catholiques avions plus d'argent ! » Illusion !

Si nous avions plus d'argent, nous serions probablement plus indifférents encore et plus lâches. Car l'indifférence spirituelle augmente généralement avec les revenus. Le Christ n'a transmis à ses apôtres ni capitaux ni fonds de réserve déposés en lieu sûr.

« Si seulement, dit-on encore, nous avions plus d'hommes instruits ! » Nous répondons à cette excuse : « La science peut servir la religion. Mais, en règle générale, la science ne veut pas servir. Elle est trop fière, et, quand elle sert, elle y trouve la satisfaction de son orgueil en se persuadant qu'elle sauve la cause de Dieu. Or, Dieu n'a besoin de personne. Il se tire d'affaire sans l'aide d'aucun professeur... »

On dit enfin : « Si nous étions plus puissants ! » Dieu, qui a sauvé le monde en se passant de l'argent et de la science, peut le sauver encore sans le secours des grands...

Pourquoi, alors, n'avons-nous pas plus de succès ? « Jamais nous n'avons la pleine victoire. » Evidemment ! Mais souvent c'est à nos fausses manœuvres qu'il faut, me semble-t-il, attribuer nos échecs. Dans cette campagne que nous menons pour Dieu et l'Eglise, nous aimons à copier la tactique du monde. Nous ne voulons attirer le monde de notre côté qu'avec les forces et les expédients naturels. La foi, cette foi catholique qui seule peut nous sauver, une confession courageuse et publique de notre foi, la confiance en Dieu, la prière, tous ces grands facteurs ne viennent qu'en dernier lieu. C'est là la malédiction qui pèse sur notre politique, notre presse, nos associations.

Sans rien négliger de notre côté, nous devrions toujours considérer notre activité comme l'accessoire et l'assistance divine comme le principal. Dans l'action catholique, nous devrions revenir à la tactique de Gédéon et, si nous y sommes déjà fidèles, l'être encore davantage. L'esprit est tout. Sans lui, le nombre, le travail, la puissance, la science ne sont rien.

Qu'arrive-t-il quand nous rappelons au monde actuel ces leçons de l'Ancien Testament ? Il nous traite de fous ! C'est une des raisons pour lesquelles une foule de braves gens n'osent pas avoir pleine confiance dans la parole et la cause de Dieu.

C'est encore ce qui leur ôte le courage de penser autrement que les centaines et les milliers de gens qui les entourent. Ils redoutent de passer pour des exaltés ! Dans certains milieux ne représente-t-on pas le Christ comme un déséquilibré ? Le Vendredi-Saint, ne s'est-on pas moqué de lui comme d'un fou ? Plusieurs de nos saints n'ont-ils pas passé, auprès de leurs contemporains, pour des candidats aux asiles d'aliénés ? n'est-on pas allé jusqu'à en enfermer quelques-uns ? Mais il faut prendre notre parti de ce risque si nous voulons être du petit troupeau de Dieu.

Courage, petit troupeau : si le Christ et ses saints, et tous ceux qui ont lutté contre l'esprit du monde, ont été revêtus de la robe des fous, tu peux la porter, toi aussi. La minorité qui a Dieu pour elle finit toujours par triompher. Etroite est la porte, resserré le sentier qui conduisent à la vie ; il en est peu qui les découvrent. C'est la minorité qui va au ciel. Sous l'orage, à travers les intempéries, dans la lutte, sous l'assaut des ennemis de gauche et de droite, sois

courageuse toujours, petite minorité ! Que ton mot d'ordre, à la fois fier et humble, soit : « Pas comme les autres ! »

Le mot d'ordre catholique

Je ne suis pas un ignorant en politique, et je vous avoue franchement que mieux je connais la politique et plus j'en désespère. La politique actuelle, c'est l'alliance des sept péchés capitaux.

Au lit de mort de la société

Il n'y a qu'un moyen de sauver la politique de la crise grave qu'elle traverse dans le peuple et le Parlement : en faire de nouveau une politique catholique. Elle est à son lit de mort : si elle veut continuer à vivre, il faut qu'elle se convertisse. La société est perdue sans remède si l'esprit catholique ne ramène pas partout le courant vital que seul il peut donner : dans le peuple, à l'école, dans le gouvernement, les lois et les constitutions. C'est pour cette raison qu'il faut moins s'occuper aujourd'hui des études politiques ou économiques que des rapports sur la situation religieuse. Aujourd'hui, en plein déluge, une seule chose doit concentrer tous les regards : l'arche, l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique. *Non e tempo da omilie*, écrivait une feuille radicale italienne. — « Le temps est passé des sermons ! » Erreur : en ce moment, c'est sur toutes les places publiques, dans tous les journaux et sur toutes les tribunes qu'il faut prêcher.

Ce que la nouvelle génération aime dans l'Église

Son *Credo* de granit

Vous aimez l'Eglise, parce qu'avec son *Credo* vous savez à quoi vous en tenir. Nous trouvons non point des vues, des opinions, des systèmes — non, mais bien des fondements, des faits, des dogmes, du roc, du granit. On a le sol sous les pieds. Derrière chaque mot, on sent une autorité immense, l'autorité d'un Dieu qui ne peut se tromper ni nous tromper, l'autorité de dix-neuf siècles d'histoire, l'autorité des esprits les plus élevés, l'autorité de la conscience et de la saine raison humaines. On a le sol sous les pieds. Et autour ce ne sont que sables mouvants, terrains oscillants et marécages ; partout ailleurs on marche à tâtons, le cœur torturé par le doute. Partout ailleurs, c'est la dérive, le naufrage ; des points d'interrogation, des énigmes insolubles se posent sans cesse ; tout chancelle, tout cède, tout s'écroule. A ce point que la philosophie du jour, le modernisme, en est venue à affirmer solennellement qu'il n'y a pas de vérité absolue, éternelle, immuable. Déclaration officielle de faillite !

Mais le catholicisme, lui, ne fait pas faillite ! Il est seul à ne point connaître l'insolvabilité. Seul, il est la vérité entière, pleine, souveraine, la source de toutes les autres vérités dont vit notre esprit. Voilà ce qui en impose à notre jeunesse. Elle cherche le sol où l'on peut se tenir et combattre. La foi est le seul refuge assuré contre le tourbillon des fantômes, et c'est le principal motif pour lequel la jeunesse retourne au catholicisme.

Ses promesses de victoire

Nos jeunes se disent : Nous sommes catholiques parce que le catholicisme est la grande puissance qui demain renouvellera la face de la terre. Celui qui scrute les saintes annales de l'Ancien Testament verra bien vite que, dans le gouvernement du monde, Dieu suit un vaste plan, un grandiose dessein, dont le point central est la grande idée de son règne. Dans toute sa politique, Dieu n'a en vue que la purification, la rénovation, l'affermissement et l'extension de son royaume sur la terre, dont le centre fut le Temple d'abord, l'Eglise ensuite. Dieu ne se complaît pas dans les hors-d'œuvre, le décousu, l'accessoire, le superflu ; il ne poursuit pas plusieurs desseins indépendants les uns des autres. Comme il n'y eut qu'une création, il n'y a qu'une action de Dieu ; tout le reste n'est que travaux d'approche, fondements et pierre à bâtir.

Que nous réserve l'avenir ? Nous l'ignorons. Pour le savoir, il faudrait non seulement lire dans les archives des chancelleries, mais pénétrer les secrets du ciel et de l'enfer. Si nous ignorons l'avenir, nous savons du moins où il nous doit mener. Jérusalem doit renaître ! Le jour où l'on dressera le bilan des guerres et des révolutions du monde, on verra qu'une seule puissance en sort victorieuse, le catholicisme, c'est-à-dire la Vérité, le Droit, Dieu, le Christ, l'Eglise, Rome.

Son auréole de martyre

Savez-vous pourquoi le cœur des jeunes bat si violemment ? Savez-vous pourquoi ils aiment si ardemment l'Eglise ? Pour les mêmes raisons qui lui attirent le mépris des lâches. Ils aiment l'Eglise parce que leur caractère chevaleresque les place toujours du côté des persécutés. L'Eglise est martyre : la loi du Golgotha, la loi de souffrance, est encore la loi du Christ, se survivant dans son Eglise... Cette continuité s'affirme dès les temps apostoliques : « Nous passons pour des fous, écrit saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens ; nous sommes faibles, méprisés, maudits, persécutés, calomniés. » Les historiens de l'Eglise donnent toute une longue liste des injures dont on gratifiait les premiers chrétiens : oiseaux de nuit, paysans, balourds, fous. Le vocabulaire n'a guère changé !

Les timides diront : « En voilà bien assez pour ne pas être catholiques. » Les âmes généreuses, elles, diront : « En voilà assez pour être catholiques. » Il n'y a aucun honneur à être en compagnie des Judas, des Caïphe, des Hérode et des Pilate. Mais c'est un honneur que d'être appréhendé avec le Christ, d'être honni, délaissé, avec lui. Un chrétien viril et vraiment fier se dit : « Plutôt être écrasé avec la justice et l'innocence opprimées que d'occuper un trône en la compagnie des tyrans ! » Et c'est la troisième raison qui a fait lever une génération de catholiques forts et fidèles à l'Eglise. A la vue des chaînes, des humiliations, des lois d'exception, des outrages, ils se sont dressés et sûr le saint nom de Dieu ils ont juré de la défendre : « Assez ; la mesure est comble ! »

La grandeur de ses exigences

Encore un motif d'aimer l'Eglise : les grands devoirs qu'elle exige de nous. Une religion qui n'exige rien de grand n'a rien de grand elle-même. Le catholicisme demande tout, exige tout. Il entend être le seul maître du cœur, il entend régner dans tous les champs d'action de l'esprit humain. Et c'est ce qui en impose à une noble jeunesse. C'est ce qui pousse tant de jeunes gens à vouloir être catholiques, exclusivement catholiques.

Domination spirituelle mondiale

Un grand exemple

C'était, il y a sept ans, à São-Paulo, au Brésil. Vingt ans auparavant avait été votée la séparation

de l'Eglise et de l'Etat ; tous les signes extérieurs de la religion avaient dû disparaître des édifices publics. Les catholiques protestèrent et réclamèrent tout d'abord le maintien du crucifix dans les prétoires... On suscita un immense mouvement dans le peuple, et on eut la victoire.

Vint le jour de la réintégration de la croix. Vingt mille hommes se trouvèrent groupés à São-Paulo. Le maire prit le crucifix, le fit baiser à plusieurs notables et à leurs femmes, puis, le tenant dans ses mains, le porta par les rues. A l'apparition de la croix, toutes les têtes se découvrirent, et des milliers de voix crièrent : « Vive Jésus crucifié ! » Une procession s'organisa, véritable cortège triomphal !

Sanglotant d'émotion, les gens s'agenouillaient au passage de la croix. Les soldats saluaient avec respect. Douze musiques jouaient. Une pluie de fleurs tombait des fenêtres sur l'image du Crucifié. Immédiatement derrière la croix flottait le drapeau national. L'enthousiasme atteignit son comble devant le Palais de Justice : sur un balcon, les autorités religieuses et civiles attendaient le cortège. Solennellement le crucifix fut porté dans le palais. Des applaudissements immenses partis de la foule saluèrent cette entrée. Le peuple fut ensuite admis dans la salle d'audience et défila respectueusement devant le crucifix.

Le tout pour le tout

Vieille Europe, verras-tu, toi aussi, un tel spectacle ? Trouveras-tu une jeunesse qui ramène triomphalement la croix au Parlement, à l'école, dans les tribunaux, sur les places publiques ? Et, au jour de cette nouvelle exaltation de la croix, serez-vous là ? C'est autour de cette croix que se concentre la lutte. On s'imagine volontiers qu'on ne se bat aujourd'hui que pour une mangeoire et un coin du pâturage. Mais, plus le déluge monte, plus il devient évident que dans la lutte politique, sociale et religieuse qui sévit par le monde, on joue le tout pour le tout : c'est une lutte pour Dieu ou Satan.

Or, la Jeunesse catholique, au berceau de laquelle se trouvait Pie X, n'a pris naissance qu'en vue de cette offensive générale qui doit reconquérir le monde et l'arracher aux mains de ses exploiteurs : le libéralisme et toutes les erreurs dont il est le fils, le frère et le père.

Les réunions catholiques ont pour but de hâter la domination spirituelle de la foi catholique, en déclanchant l'offensive générale des âmes qui doit dresser de nouveau la croix du Maître sur les hôtels de ville, la rétablir dans l'école et l'atelier.

Nous sommes réduits au dénuement et à l'impuissance. Nous avons perdu, avec la couronne, le trône et le sceptre, jusqu'à la conscience et au souvenir de notre ancienne force. Nous sommes les infiniment humbles. Dans nos veines, plus une seule goutte de sang bouillant des conquérants ; plus d'idéal enflammé de domination.

La ruche mystique

Autrefois, l'Eglise était une reine. De même que la ruche est l'œuvre des abeilles, de même, suivant la comparaison de l'historien Gibbons, l'édifice de l'Europe a été construit par les évêques. L'Europe christianisée par l'Eglise n'était pas le paradis, l'idéal absolu ; mais la direction attentive et maternelle de l'Eglise en avait fait en général un séjour de paix et de bien-être. La société, ce qu'on pourrait appeler l'atmosphère publique, était catholique. En même temps, l'Eglise régnait sur l'Europe, non point qu'elle imposât sa domination politique aux gouvernements — cela, nous ne le voulons pas, — mais elle était la reine spirituelle des peuples. Ce temps n'est plus ! Notre règne est passé.

Le libéralisme et la franc-maçonnerie, voilà aujourd'hui les maîtres de la maison ; demain ce sera peut-être le socialisme. Comme des déshérités, nous n'occupons plus que les mansardes ou les sous-sols. Victimes des lois d'exception et de l'injustice, proscrits de la vie publique, il nous faut bien avouer notre déchéance. « Nous portons des chaînes et des fers aux mains et aux pieds. Notre règne est passé. »

Les rois tombés

Mais soyons justes. N'accusons pas seulement les maîtres du jour. Là même où nous sommes la majorité, nous faisons figure de vaincus. Je vise la situation d'ensemble. Il y a, certes, en diverses régions, une efflorescence de vie catholique, et je dois reconnaître, ici ou là, les beaux résultats du zèle des âmes et de l'action catholique. Je constate simplement le fait général : notre règne est passé.

Est-il un terrain sur lequel s'affirme encore notre maîtrise dans les pays catholiques ? Sera-ce la presse, dont les neuf dixièmes sont aux mains du libéralisme, du protestantisme, de la franc-maçonnerie, de la juiverie, du socialisme, de l'interconfessionalisme, du modernisme, du matérialisme, du catholicisme d'affaire ou d'un lâche neutralisme ?

Où sommes-nous rois dans les pays catholiques ? Est-ce à l'école ? Nous n'avons plus, ou presque plus, notre mot à dire pour le choix des maîtres et des manuels, et on ne nous reconnaît que le droit de payer les impôts scolaires ; il nous faut assister, résignés et impassibles, à l'empoisonnement des jeunes esprits, nouveaux Innocents, par les Hérodes du libéralisme. Recourons au boycottage et à la grève scolaire, et crions : « Assez ! la mesure est comble ! » Là même où nous devrions être les maîtres, là où nos écoles sont nettement catholiques, quelle timidité, quelle réserve, quelle crainte président en général à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse !

Où donc sommes-nous les rois encore ? Est-ce à l'atelier et à l'usine ? En général, on n'y professe ni les idées ni la morale chrétienne sur l'industrie et le travail, ni les principes de la justice, de la charité, de la confiance réciproques, mais on n'y respire, en face du roi-dividende et d'une cupidité insatiable, que haine, envie, passions révolutionnaires et lutte des classes ! Sera-ce dans la vie industrielle moderne ? Où sont les patrons chrétiens non infectés de libéralisme économique et les ouvriers qui échappent à l'emprise du socialisme et du matérialisme ? Soyons francs : notre règne est bien passé !

Le catholicisme existe encore dans la solitude de pieuses demeures, mais il n'est plus une puissance publique. Quant à la politique, il vaut mieux n'en point parler, aujourd'hui que pas une nation du monde n'obéit à des idées vraiment catholiques. De quelque côté que l'on porte son regard a disparu la croix.

Rois déchus, nous portons l'affront suprême. Il est des rois qui, dépouillés de leur puissance et jusque dans les fers, se montrent rois toujours et devant qui l'on s'incline. Quelle honte pour nous, catholiques, d'avoir vu, presque sans protester, le trône de l'Eglise, reine des peuples, relégué dans un musée et le catholicisme dépouillé de son sceptre et de son manteau royal !

Le trône troqué contre un fauteuil

Nous sommes tombés plus bas encore : nous-mêmes, catholiques, avons peu à peu cessé de croire

à la royauté spirituelle de l'Egise ; l'idée d'une souveraineté spirituelle universelle nous est devenue tellement étrangère, tellement incroyable, que cette seule formule nous effarouche, comme une hardiesse inouïe, et que nous tremblons à la pensée que quelqu'un l'ait pu entendre. Voilà le danger : nous ne voulons plus entendre parler de cette souveraineté spirituelle sur le monde. Nous ne voulons plus vivre, parler, gouverner qu'avec une puissance partagée. Nous avons perdu l'instinct de la conquête, nous avons perdu le goût de la victoire.

Les idées de « parité » et de « proportionnelle » ont glissé, à notre insu, du domaine politique dans le domaine religieux. Nous ne voyons plus de salut, pour le monde, que dans l'égalité des droits de la vérité et de l'erreur, de la foi et de l'incroyance, de la justice et de l'injustice, de l'autorité et de la révolution. L'Eglise catholique et les sectes, la franc-maçonnerie et la juiverie, le libéralisme et le socialisme, doivent se partager en frères la carte du monde. Nous renonçons au trône, même s'il nous était possible d'y remonter ; nous le repoussons. Nous nous contentons d'un fauteuil.

Nous renonçons à l'intégrité de nos droits ; il nous suffit d'en sauver une parcelle. Nous ne croyons plus que la vérité catholique soit appelée à régir le monde. Les leçons de l'Ecriture nous sont devenues tout aussi étrangères ; nous ne comprenons plus que le Créateur du ciel et de la terre, le Maître des cinq parties du monde, le Rédempteur de tous les peuples, qui sont à lui par droit de rachat, soit en droit, lui et donc sa volonté, sa parole, sa loi, de régner sur le monde seul et sans partage. Voilà la grande faute de ce siècle du libéralisme — l'oubli public du premier commandement, qui interdit de dresser un même autel à Jéhovah et aux divinités étrangères.

Le franc-maçon veut faire régner sur le monde l'esprit infernal des loges ; le libéral voudrait que toute la terre fût libérale ; et le socialiste prétend faire admettre, professer et pratiquer le socialisme par l'humanité tout entière.

Ce phénomène de prosélytisme s'observe chez les adeptes de n'importe quelle doctrine. Quand je me suis fait un évangile, quel qu'il soit, je veux qu'on le publie par toute la terre. On comprend donc fort bien que les catholiques convaincus soient préoccupés jour et nuit d'exhumer le trône de l'Eglise de son musée moyenâgeux et d'y replacer leur Mère pour le bien et le salut de l'humanité. C'est à cette restauration que nous et la jeunesse catholique nous travaillons.

Le grand dessein catholique : les deux créations

Ne voyez point là une entreprise vaine, irréalisable. Elle n'est point vaine dès là qu'elle est catholique. Qu'est-ce que le catholicisme ? Il est synonyme d'universalisme, de domination universelle. J'en prends à témoin la première page de la première œuvre littéraire de ce monde : L'esprit de Dieu planait sur les eaux, sur le chaos bouillonnant et mugissant des assises du monde. Il donne la vie à ce qui était inanimé, un nombre et une mesure, un poids et une loi à ce qui n'était que confusion. Des forces et des lois mystérieuses que l'Esprit-Saint déposa dans la matière à l'aurore des âges, découlent toutes les sciences naturelles et les procédés techniques modernes. Ces connaissances ne sont que la découverte et la vérification après coup des merveilles que l'esprit de Dieu avait, voilà des milliers d'années, conçues et réalisées.

Nos livres d'astronomie, d'optique, d'acoustique, d'électricité, de mécanique et de chimie sont d'insignifiants extraits du grand livre de la création, livre composé et publié par l'Esprit qui, à l'origine, planait sur les eaux. Ainsi le premier de tous les êtres, c'est l'esprit. C'est l'esprit qui a créé la matière ; c'est l'esprit qui a animé la matière ; c'est l'esprit qui a dominé la matière ; c'est donc l'esprit qui domine le monde.

Quand, à la Pentecôte, le Saint-Esprit descendit pour une nouvelle création spirituelle, c'est encore un monde qu'il voulait former : le royaume de Dieu est aussi vaste que le monde. Il s'étend par-dessus les clochers des églises ! Par delà les frontières ! Par-dessus les démarcations de races ! Ainsi donc, pas de christianisme de paroisse ! Pas de christianisme de province ! Pas d'Eglises nationales ! Le royaume de Dieu est grand comme le monde. La loi de Dieu vaut par toute la terre ! L'Eglise de Dieu est universelle. Puissance universelle, que la Vérité ! Puissance universelle, que les commandements de Dieu ! Puissance universelle, que les sacrements ! Voilà bien le catholicisme de la Bible et de la Tradition : souveraineté mondiale ! Souveraineté spirituelle mondiale !

Ce même universalisme inspirait la devise de Pie X : *Tout instaurer dans le Christ !* Tout ! Benoît XV reprend cette pensée et la traduit ainsi : Faire régner le Christ sur la société ! Ainsi notre programme n'a rien d'une vaine nouveauté, c'est le programme antique, biblique et catholique ! « Nous croyons en un seul Dieu ! » Aucune trace, dans ce premier commandement, de « proportionnelle », de « parité ». La domination universelle du Christ, du Fils de Dieu, dans la personne de Pierre et de son Eglise, voilà où tendent le cœur et l'esprit de tout catholique.

Le soleil et l'horloge

J'en conviens : cette doctrine résonne étrangement aux oreilles modernes. Elle contredit l'esprit de toutes les Constitutions qui régissent aujourd'hui les peuples. Elle est en contradiction flagrante avec les formules du libéralisme, ce roi du jour ! Et même, en général, la vie pratique ne s'accorde guère avec elle. Peu importe. Un principe, dès là qu'il est vrai, n'a pas à se plier à la pratique ; c'est la pratique qui doit se régler sur le principe : le soleil se règle-t-il sur l'horloge, ou l'horloge sur le soleil ?

Tout écart entre l'horloge et le soleil est toujours imputé à l'horloge, jamais au soleil. C'est l'horloge et elle seule qu'il faut régler. Notre soleil, à nous, c'est la vérité catholique ; l'horloge, c'est notre conscience. Par conséquent, la vie pratique doit se régler sur la vérité divine ; et cela, toujours, partout, en tout.

L'observatoire du Vatican nous informe qu'il est déjà bien tard. Nous n'avons pas le droit de nous reposer en attendant que toutes les horloges, les montres, les pendules, celles des hôtels de ville, des écoles, des usines, soient réglées sur le soleil de l'éternelle vérité. Peu importe le succès ou l'échec ! Nous travaillons par devoir, non par calcul ni par manière de sport catholique.

Etendre au monde entier la souveraineté spirituelle de l'Eglise catholique n'est pas, je le sais, l'œuvre d'un jour, et ne peut être l'œuvre de la violence. Je sais qu'elle est avant tout œuvre de grâce divine, de prière et de bon exemple. Mais je sais aussi que la rénovation du monde doit commencer par la rénovation des esprits. Tous ceux qui s'imaginent sauver le monde par tout un système de projets de réforme, avec la sagesse et les forces humaines, font fausse route et vont d'illusions en illusions, d'échec en échec, pour aboutir au suprême désespoir.

Le double devoir :
d'abord catholiques de conviction, ensuite apôtres

Aujourd'hui, comme il y a dix-neuf cents ans, il n'y a qu'un moyen de sauver le monde : accepter toute la vérité catholique, puis la semer dans les esprits, par la plume et la parole, l'exhortation et l'exemple, jusqu'à pleine germination ; d'abord croire en catholiques, agir ensuite en catholiques ; avoir d'abord le courage de méditer sur le neuvième article du Symbole — je crois à la sainte Eglise catholique, hors de laquelle il n'y a point de salut, — puis en tirer toutes les conséquences, toutes les exigences pratiques au point de vue religieux, public, politique et social.

Mais la vérité ne réclame pas seulement des cerveaux qui la méditent. Il lui faut des langues qui la prêchent. Une fois intimement pénétrés de notre magnifique doctrine catholique, nous devons en faire le thème de toutes nos conversations, partout et toujours, ne formerions-nous qu'un petit cénacle de deux ou trois. La vérité catholique doit être le guide de nos entretiens. Ainsi nous nous encouragerons mutuellement. Un sentiment de pieuse invincibilité et de joyeuse confiance en la victoire fortifiera notre action, dont le but est de planter le signe de la rédemption aux créneaux de l'avenir. Voilà où marche la nouvelle croisade, le but auquel tend la jeunesse catholique.

[Traduit de l'allemand par la *D. C.*]

INFORMATIONS DE L'ÉTRANGER

Les lois sur le salaire minimum aux États-Unis

Nous lisons dans *America* de New-York (7. 2. 20) :

L'établissement d'un salaire minimum légal, fortement recommandé par les évêques américains dans leur programme de « reconstitution sociale » (1), fait des progrès rapides aux Etats-Unis.

Un exposé sommaire publié par la Ligue nationale des consommateurs nous apprend que, depuis 1912, il n'y a pas moins de quatorze Etats, outre le district de Colombie, qui ont inséré dans leurs Codes de pareilles dispositions législatives. C'est chose faite dans presque tous les pays de langue anglaise en dehors des Etats-Unis. En matière de législation sociale sagement progressive, l'Amérique a été ultra-conservatrice. De même, nous sommes restés loin derrière d'autres pays dans la pratique de la coopération ; mais il est probable que, une fois entrés dans cette voie, nous avancerons rapidement.

Les tribunaux, de leur côté, ont interprété favorablement notre Constitution en ce qui concerne la législation sur le salaire minimum, sans s'en tenir trop étroitement à la lettre des textes. La loi sur le minimum de salaire de l'Etat d'Orégon (avril 1917) a été déclarée constitutionnelle par la Cour suprême des Etats-Unis. Mais cette loi, il ne faut pas l'oublier, ne s'appliquait qu'aux femmes et aux enfants mineurs. Le caractère constitutionnel de la loi de Minnesota a été reconnu par la Cour suprême de cet Etat en décembre 1917. Le statut de Washington a été confirmé à la Cour suprême de Washington en septembre 1918. Une décision analogue a été prise par la Cour suprême de Massachusetts.

Dans ce dernier Etat, les enquêtes sur les salaires faites en 1918-1919 ont révélé que dans cinq des industries examinées un fort pourcentage de femmes gagnait encore un salaire inférieur à 9 dollars (45 francs) par semaine. Dans les fabriques de conserves, la même situation existait pour 90 pour 100 des ouvrières, alors que, durant cette période, deux Comités de salaires du Massachusetts avaient établi qu'il faut à une femme un gain hebdomadaire minimum de douze dollars et demi (62 fr. 50) pour mener une vie conforme aux lois de l'hygiène. Ceci démontre la nécessité d'une loi qui rende le salaire minimum obligatoire au lieu de se borner à le recommander, comme c'est le cas dans le Massachusetts et le Nébraska.

Sous ce rapport, la Ligue nationale des consommateurs signale que les lois les mieux conçues prévoient une Commission permanente des salaires avec des sous-Commissions pour les différents métiers et pour les différents travaux. Le capital, le travail et le grand public sont équitablement représentés dans ces Comités, dont le rôle consiste à faire des enquêtes précises sur le coût de la vie et à recommander des tarifs de salaire minimum. Si, après consultation du public, on juge ces propositions satisfaisantes, elles sont acceptées et promulguées comme salaire minimum légal. Telle est la procédure actuellement suivie dans neuf de nos Etats et dans le district de Colombie. Il serait difficile de proposer une méthode plus simple et plus appropriée.

Le nouveau progrès que suggérerait la logique serait de faire une enquête approfondie, puis de déterminer, dans la mesure du possible, les intérêts et les bénéfices, qui ne devraient jamais dépasser un maximum raisonnable, variant pour les diverses industries ; ce qui permettrait d'allouer des gratifications spéciales pour habileté et rendement exceptionnels. On sauvegarderait ainsi en toute impartialité les intérêts légitimes du patron, de l'ouvrier et du consommateur.

(Traduit de l'anglais par la *D. C.*)

(1) Cf. *D. C.*, t. 2, pp. 465-475.

Action catholique et intervention parlementaire

A PROPOS DE DEUX DISCOURS DE M. MARC SANGNIER

1° Lettre du Saint-Siège

Nous empruntons à la Croix *(24. 2. 20), qui la publie d'après l'*Eclaireur de Nice, *le texte de cette lettre du cardinal* Gasparri *à Mgr Chapon, à l'occasion d'une conférence de M. Sangnier à Nice :*

Monseigneur,

Le Souverain Pontife a appris avec un intérêt tout paternel que Votre Grandeur, avec le concours de Mgr l'évêque de Fréjus et de Mgr l'évêque de Digne, et dans le but de restaurer les œuvres de jeunesse du diocèse confié à son zèle, se proposait d'organiser prochainement une réunion à laquelle assisterait aussi l'élite de la nombreuse colonie qui passe l'hiver à Nice. Le Saint-Père se plaît à espérer que l'orateur appelé par Votre Grandeur à prendre la parole en cette circonstance, M. Marc Sangnier, lequel, récemment encore, avait tenu à renouveler personnellement à Sa Sainteté l'expression de sa piété filiale et de son entière obéissance, saura exposer et faire ressortir éloquemment, selon les enseignements et l'esprit de l'Eglise, le rôle que doit remplir la jeunesse catholique dans le travail du relèvement matériel et moral de la France, et que la diffusion de ces enseignements pourra se répandre avec fruit dans les diverses régions de votre noble pays et même, par l'intermédiaire de la colonie assistante, rayonner dans le monde.

Formant donc les meilleurs vœux pour l'heureux succès de cette réunion, Sa Sainteté envoie de cœur à Votre Grandeur, à ses vénérés collègues, à M. Marc Sangnier, ainsi qu'à tous ceux qui veulent bien seconder vos efforts, la bénédiction apostolique.

Je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

Card. Gasparri.

2° Allocution et lettres épiscopales

Nous en empruntons le texte à la Démocratie *du 29. 2. 20 :*

Allocution de Mgr Chapon, évêque de Nice

Messeigneurs,
Mesdames,
Messieurs,

Je suis heureux et fier de vous présenter M. Marc Sangnier, député de Paris, et de le recommander à votre bienveillant et sympathique accueil.

Il est de ceux qu'il suffit de nommer pour les recommander : son nom, qui fut prématurément célèbre, évoque des souvenirs également chers et glorieux à l'Eglise et à la France. Il fut, à la fin du dernier siècle, au sein de cette jeunesse française et catholique dont il vient plaider près de vous la cause, le promoteur éloquent du plus bel élan de foi et d'apostolat qu'elle ait connu, peut-être, depuis la Révolution. Je dis le plus bel élan de foi religieuse et patriotique, car ils sont toujours unis dans son âme et celles de ses disciples — de ses camarades, comme il aime à les appeler, — le culte de l'Eglise et celui de la Patrie...

Trois papes ont successivement béni sa personne et son œuvre : Léon XIII, Pie X et Benoît XV ; et quand Pie X, de vénérée mémoire, crut devoir les arrêter un instant, en leur signalant des périls dont les intentions les plus pures et les plus généreuses elles-mêmes ne suffisent pas toujours à protéger, ils furent plus admirables encore dans leur soumission unanime — et ils étaient des milliers — qu'ils ne l'avaient été dans leur élan.

Les sillonnistes se retrouvèrent à l'heure tragique, sur les champs de bataille, une élite dans l'élite, derrière leur chef ; un grand nombre, hélas ! y succombèrent dans la fleur de leur jeunesse et de leur talent. La mort violente vous a manqué à vous, Monsieur, mais non pas le courage qui l'affronte et les témérités qui la provoquent, ainsi que l'attestent cette croix de guerre et cette croix d'honneur que j'aurais voulu, en cette circonstance, voir briller sur votre poitrine, où les plaça la main reconnaissante de la France.

Et vous voici, Monsieur, après une admirable campagne électorale, où vous avez fait applaudir par les auditoires populaires de la capitale tout ce qui vous tient au cœur comme Français et comme catholique ; et vous voici porté par 80 000 suffrages à cette Assemblée nationale de la France, et où le petit-fils de Lachaud aura encore à plaider de belles causes.

En ces jours, où la grande sollicitude des évêques est de rallier autour de la croix et du drapeau de la France, indissolublement unis, notre jeunesse plus que décimée, notre jeunesse, c'est-à-dire notre espérance et notre avenir — cette jeunesse qui doit féconder le sang de nos héros pour l'éclosion d'une France meilleure et plus grande, — j'ai cru, avec l'approbation de Notre Saint Père le Pape Benoît XV, si cordialement désireux du relèvement de la France, sa Fille aînée, j'ai cru qu'il vous appartenait de parler à ces adolescents et à ces jeunes gens dont vous avez conquis l'affection et la confiance, et que vous savez si bien entraîner aux nobles labeurs et aux luttes sublimes.

Je vous remercie d'avoir tout quitté pour répondre à mon invitation, je remercie mes vénérés collègues de Fréjus et de Digne de nous apporter l'honneur et l'encouragement de leur présence, et je me hâte de reprendre ma place dans un auditoire impatient de vous entendre.

Lettre de Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix

Archevêché d'Aix, le 15 février 1920.

Bien cher et vénéré Monseigneur,

Votre Grandeur me fait savoir que le député de Paris Marc Sangnier va donner, à Nice, une conférence sur le rôle de la jeunesse catholique pour le relèvement de la France. Elle me dit aussi son désir de me voir prendre part à cette réunion.

Je me trouve, en ce moment, dans l'impossibilité de voyager. Cette épreuve, qui me tient depuis la fin de septembre, m'a déjà valu bien des privations ; elle m'en impose une de plus. Il m'eût été précieux

de donner mon témoignage d'estime au généreux ouvrier de la paix dans une société devenue chrétienne. Je n'ai jamais douté de sa parfaite loyauté et de son désintéressement dans les questions qu'il a traitées et dans les méthodes qu'il a voulu proposer.

Son inexpérience pratique, jointe aux difficultés essentielles de son œuvre, lui a valu des déceptions. Il a reçu l'épreuve avec une humilité et une soumission qui ont mis en relief sa parfaite loyauté et la droiture de sa conscience.

Si les circonstances d'aujourd'hui et la divine Providence le mettent à nouveau en mesure d'agir sur ses contemporains, je ne doute pas que, formé par l'expérience, attentif aux conseils pratiques qu'il pourra recevoir d'amis sages et dévoués, soumis filialement à la Vérité qui lui vient par la sainte Eglise, il exercera un utile et heureux apostolat. Soyez mon interprète, cher et vénéré Monseigneur, et veuillez dire à Marc Sangnier mon estime et ma confiance.

Daigne Votre Grandeur agréer l'hommage de mon fraternel respect et de mon humble dévouement en N.-S.

† FRANÇOIS,
archevêque d'Aix.

Lettre de Mgr de Cormont, évêque d'Aire et de Dax

Dax, le 22 février 1920.

VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

Je suis sollicité de vous écrire un mot au sujet de la conférence que M. le député Marc Sangnier doit faire mardi prochain à Nice, sous votre présidence, sur le rôle de la jeunesse catholique pour le relèvement de la France.

Sous vos auspices et sous votre inspiration, cette conférence aura son utilité et exercera son influence parmi vos jeunes gens. La jeunesse catholique peut beaucoup avec son entrain, son enthousiasme, pour répandre les idées de résurrection et de vie chrétienne, si elle se tient toujours sous la direction du Souverain Pontife et des pasteurs de l'Eglise.

C'est dans ces sentiments que M. Marc Sangnier va adresser sa parole entraînante à la jeunesse catholique de Nice. Je ne peux donc qu'être par la pensée à vos côtés pour applaudir à tout ce que vous jugerez utile au relèvement de notre aimée patrie.

Je prie Votre Grandeur, vénéré Seigneur, d'agréer l'hommage de mes bien respectueux et dévoués sentiments.

† MARIE-CHARLES,
évêque d'Aire et de Dax.

Lettre de Mgr Julien, évêque d'Arras

Evêché d'Arras, le 16 février 1920.

CHER ET VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

Vous voulez bien m'informer que M. le député Marc Sangnier donnera, sous la présidence de Votre Grandeur, à Nice, une conférence sur le rôle de la jeunesse catholique dans le relèvement de la France.

Vous me demandez de contribuer par ma présence ou par mon adhésion au retentissement de cette manifestation.

A mon vif regret, il m'est impossible de faire, en ce moment, une longue absence. Mais bien volontiers, cher et vénéré Seigneur, je vous envoie l'expression de ma sympathie pour le conférencier et de mes vœux pour le succès de votre courageuse initiative.

Après l'exemple de soumission chrétienne donné par l'ancien chef du *Sillon*, personne ne contestera que M. Marc Sangnier n'ait encore le droit, s'il n'en a le devoir, de faire entendre à la nouvelle génération qui monte à la vie cette parole éloquente qui a gardé l'accent de la foi profonde et vivante d'antan.

Ce n'est pas le nouveau député de Paris ni le démocrate de la Jeune-République que Votre Grandeur a voulu appeler à l'honneur de donner des conseils à la jeunesse de Nice. Il est d'autres tribunes où les idées personnelles de l'orateur pourront se faire jour et subir au besoin le choc de la contradiction, sans engager en rien la cause de l'Eglise.

C'est le catholique qui, à votre appel, cher et vénéré Seigneur, va faire passer au cœur des jeunes gens qui auront le bonheur de l'entendre son inébranlable conviction de toujours, à savoir que les institutions politiques ne peuvent se substituer au perfectionnement moral des particuliers ; que tant valent les citoyens, tant vaut la cité ; que, le catholicisme étant la meilleure école de la conscience, de la dignité personnelle, du respect, de la justice et des autres vertus sociales, plus la jeunesse catholique vivra sa foi, plus son rôle sera salutaire et son influence efficace dans le relèvement de notre héroïque et bien-aimée patrie.

Daigne Votre Grandeur agréer la nouvelle assurance de ma respectueuse et dévouée affection en N.-S.

† EUGÈNE-LOUIS-JULIEN,
évêque d'Arras.

Lettre de Mgr Gibier, évêque de Versailles

Evêché de Versailles, le 18 février 1920.

CHER MONSEIGNEUR,

J'apprends que mardi prochain vous avez le grand bonheur de recevoir M. Marc Sangnier, qui doit s'adresser à votre jeunesse niçoise, à vos hommes, à tout votre peuple. Je fais des vœux pour le plein succès de votre éminent et admirable conférencier. Il saura trouver dans son âme de grand catholique et de noble Français les accents qui enchanteront l'auditoire. Il saura prononcer dans votre bonne ville de Nice les paroles éloquentes et pratiques qui iront au cœur de tous et qui leur diront les conditions de notre relèvement national. J'envie votre bonheur et je vous envoie, avec mes félicitations, l'expression de ma vieille et fidèle affection.

Cordialement vôtre.

† CHARLES,
évêque de Versailles.

3° Commentaires de la presse de Paris

A propos du premier discours prononcé à la Chambre par M. Marc Sangnier, nous lisons dans la Démocratie *(7. 3. 20):*

De même qu'en 1910, lors de la grève des cheminots, Marc Sangnier proposait déjà une modification profonde de l'organisation même du travail et en particulier « de confier la direction et la gestion de l'entreprise nationale, qui resterait la propriété de tous les Français, à l'ensemble des directeurs, des ingénieurs, ouvriers et employés, qui l'exploiteraient solidairement », de même aujourd'hui, en présence de la nouvelle grève des chemins de fer, Marc Sangnier envisage les réformes profondes sans lesquelles le retour de conflits véritablement désastreux pour le pays tout entier n'est pas conjuré.

Le premier discours de notre ami à la tribune de la Chambre recueille les éloges et les sympathies

e la presse. Bien entendu, toutes ces citations, dont quelques-unes dénaturent parfois nos idées et nos entiments, ne sont faites ici qu'à titre purement documentaire.

Suivent un grand nombre de citations, que nous reproduisons d'après la *Démocratie* avec es indications dont ce journal les fait précéder; toutefois, nous y ajoutons les extraits du *Figaro* note de M. Avril), de l'*Eclair* (note de M. Buré) t de *l'Action Française*, et, suivant l'usage de a *D. C.*, nous classons toutes ces coupures par ordre d'opinion, de gauche à droite, les organes dits « d'information » étant reproduits en premier lieu.

***

Le *Petit Parisien* (3. 3. 20) résume le discours e Marc Sangnier,

ui, dit-il, fait ses débuts à la tribune, et dont la éputation d'orateur est justifiée.

Voici ce qu'écrit le *Journal* (3. 3. 20) :

Un vif mouvement d'attention se produisit quand, I. Daudet ayant regagné son banc, on vit à la ribune se profiler la silhouette de M. Marc Sannier. Très connu des habitués des réunions publiques, le fondateur du *Sillon* allait se faire entendre our la première fois à l'assemblée. D'une voix uissante, avec des gestes de tribun populaire, et ans une langue vive et imagée, M. Marc Sangnier rononça un discours généreux d'intention, dont ertains passages furent applaudis à droite, et dont 'autres obtinrent l'assentiment complet de 'extrême-gauche ; entre temps, l'orateur se voyait ouvent soutenu par le centre ou par la gauche.
En fait, il fut applaudi par tout le monde, mais n ordre un peu dispersé et par temps alternatifs.

Le *Journal du Peuple* (3. 3. 20) signale, près l'intervention de M. Léon Daudet, les déuts de Marc Sangnier :

On attendait les débuts de Marc Sangnier. Le rand orateur populaire était, avant la guerre, cathoque, mais démocrate. Mais il vient d'être élu sur ne liste du Bloc National. Situation équivoque ! Que ferait Marc Sangnier député ? Serait-il le Sannier du *Sillon*, ou le Sangnier candidat ? Il parut ier ne pas faire siennes les sottes et haineuses préentions de ses amis politiques contre la classe uvrière organisée. Il montra qu'il est toujours un rateur exceptionnel, mais aussi qu'il a retrouvé u reconquis la foi sociale de sa jeunesse.

Dans l'*Humanité* (3. 3. 20), le compte rendu e la séance de la Chambre diffère sensiblement e l'éditorial de M. CACHIN. Le directeur de *Humanité* écrit :

Comme il fallait s'y attendre, la Chambre fut ppelée hier à se prononcer sur la conclusion de la rève des cheminots. A l'interpellateur qui amorça e débat, aucun des orateurs ne daigna faire l'honeur immérité d'une réponse. Mais l'assemblée couta un discours éloquent de M. Marc Sangnier, uquel répondit avec une grande vigueur notre ami rnest Lafont. Il faudra que les militants relisent, l'*Officiel*, sa lumineuse improvisation.
M. Sangnier posa avec éclat le seul problème que ient de soulever une fois de plus le conflit des heminots. Il marqua d'irréprochable manière l'opposition des deux droits rivaux qui se heurtent présentement dans notre société capitaliste ; il ne manque à son discours que de les appeler de leur vrai nom et d'indiquer un remède au mal qu'il avait souligné courageusement devant le Bloc National, dont il est, bien qu'hérétique, le représentant élu.
Oui, Monsieur Sangnier ! le droit du Travail s'oppose désormais dans tout l'univers, et avec une puissance chaque jour accrue, à celui du Capital. Vous n'avez que trop raison de l'affirmer. Mais, cette constatation faite, pourquoi refusez-vous d'aboutir logiquement à la seule conclusion qui s'impose ?

L'Œuvre (3. 3. 20), notant que M. Daudet « provoqua les plus véhémentes protestations des socialistes », écrit :

Le calme revenu, M. Marc Sangnier fit goûter à la Chambre son éloquence de propagandiste. Il lui soumit, à l'occasion de la grève des cheminots, ses vues sociales, qui s'accordent parfois avec celles des socialistes ; il obtint d'eux et de la gauche des applaudissements, tandis que ses amis du Bloc National lui ménageaient leur approbation avec une rare parcimonie.

Sous ce titre, « le Tribun catholique », la *Lanterne* (3. 3. 20) écrit :

M. Marc Sangnier demande la parole. Le tribun catholique est un homme de grand talent, très fin et de bonne foi. Son langage correct, fougueux et coloré, s'élève sans peine à l'éloquence : mais, fait pour les meetings et les réunions de propagande, il détonne et étonne dans une assemblée parlementaire. Il produit néanmoins une forte impression...
La grève des chemins de fer n'est pour lui qu'un prétexte ; il n'en dit que deux mots, et, d'un coup d'aile, s'élève aux très hautes conceptions sociales qu'il défend depuis longtemps.

Nous lisons dans le *Rappel* (3. 3. 20) :

M. Marc Sangnier prononce un discours-programme fort intéressant, rempli de vues hardies, qui retient l'attention soutenue de la Chambre et soulève, à plusieurs reprises, de vifs applaudissements jusque sur les bancs socialistes.

Voici ce qu'écrit l'*Eclair* (3. 3. 20) :

... le débat fut presque académique, grâce surtout à M. Marc Sangnier, noblement disert, infiniment intéressant.

. . . .

M. Marc Sangnier monte à la tribune. Il est toujours le démocrate chrétien, le socialiste aussi tolérant que hardi des fameuses propagandes du *Sillon*.

Le lendemain, l'*Eclair* (4. 3. 20) revient sur la séance ; son rédacteur en chef, M. EMILE BURÉ, écrit :

Comme nombre d'orateurs, M. Marc Sangnier cherche à flatter le sentiment des assemblées beaucoup plus qu'à éveiller leur intelligence. C'est un parfait enfileur de phrases sonores et vaines, que ses auditeurs applaudissent de confiance parce que la musique de sa voix caresse agréablement leurs oreilles, et qu'il ne réclame jamais d'eux aucun effort de pensée pendant qu'il discourt.
Siégeant sur les bancs du Bloc National, M. Marc

Sangnier s'en excuse en multipliant les avances démagogiques aux socialistes, au grand détriment de la cause qu'il a embrassée. C'est le Buisson du *Sillon*, toujours prêt à accrocher au passage les raisons de ses adversaires pour les faire siennes et gêner ainsi l'action de ses amis.

Parce que les jeunes gens, d'ailleurs fort sympathiques, qu'il a réunis autour de lui, et qui lui prodiguent une touchante affection, l'appellent Marc, M. Marc Sangnier évangélise et fait le bon apôtre sans avoir jamais essayé de percer le néant de la religion humanitaire dont il répand le nuageux enseignement. Il est à l'image de ces hommes de 1848 qui, par le désordre de leur cerveau, rendirent inévitable le coup d'Etat.

M. Marc Sangnier était l'orateur tout trouvé pour noyer dans le triple galimatias d'une philosophie tolstoïenne les erreurs gouvernementales de M. Millerand. La véritable question à poser était celle-ci : « Le président du Conseil admet-il que de nouvelles grèves des services publics, paralysant la vie nationale, puissent se produire ? » Vous vous doutez bien que M. Marc Sangnier, qui a horreur de toute politique réaliste, a évité soigneusement de la poser.

Dans l'*Intransigeant* (4. 3. 20), M. L. BAILBY, citant ces paroles de M. Millerand : « Une autre mission bien autrement élevée s'impose au Gouvernement de la France, du grand pays, idéaliste qui, tout le long de son histoire, a eu l'honneur incomparable d'ouvrir la voie et de montrer la route aux autres nations », ajoute aussitôt :

En élevant le débat à cette hauteur, M. Millerand ne faisait d'ailleurs que répondre à une émouvante intervention de M. Marc Sangnier, qui, tout modéré qu'il soit dans sa couleur politique et rattaché par ses origines aux partis bourgeois, ne fut guère applaudi hier que par les gauches. Il faut lire son discours — deux pages seulement à l'*Officiel* — pour comprendre quels soucis s'imposent à un grand nombre de Français refusant de se figer dans les formules immobiles d'un droit périmé.

Sur la participation des représentants officiels des travailleurs aux conseils du Gouvernement, M. Bailby fait des réserves ; mais son concours est acquis à une amélioration sociale profonde :

La recherche d'une amélioration sociale profonde, la volonté d'opposer au droit ancien, au patronat de droit divin, un droit nouveau où patrons et ouvriers voisinent fraternellement, l'organisation d'une représentation professionnelle guidant les travaux techniques du Parlement politique, l'élargissement de l'enseignement public, même supérieur, ouvert désormais aux enfants des classes pauvres, autant de nobles soucis dont M. Sangnier s'est fait hier l'interprète, autant d'idées généreuses jetées dans la circulation et qui auront, un jour ou l'autre, leur aboutissement.

M. AUGUSTE AVRIL écrit dans le *Figaro* (3. 3. 20) :

Je n'avais jamais entendu M. Marc Sangnier, qui est arrivé à la Chambre précédé d'une réputation d'orateur. M. Marc Sangnier n'était-il pas très bien disposé, ou son genre d'éloquence ne correspond-il pas à l'idée que peuvent s'en faire d'anciens parlementaires, mais il ne me semble pas qu'il puisse faire oublier Montalembert ou le comte de Mun. Il ne m'est pas apparu non plus que chez lui la pensée fût particulièrement puissante et que ses idées sur le règlement des grands conflits sociaux fussent empreintes d'originalité.

Quant à sa langue, elle m'a paru manquer de fermeté et d'élégance. Je n'avais jamais entendu un orateur maître de soi employer le verbe « solutionner ».

Bref, j'ai eu une déception, et je crois bien que ceux qui, à la Chambre, connaissaient M. Marc Sangnier de réputation ont partagé mon sentiment.

Qu'a dit M. Marc Sangnier ? Des choses vagues, imprécises. C'est un homme de bonne volonté qui ne me paraît pas savoir exactement ce qu'il veut. Il évolue entre l'ordre et le collectivisme, entre le bolchevisme et le catholicisme, contradictoire et divers.

Il est à la fois pour la discipline et la révolte, et quand il s'efforce de gagner les âmes, alors on ne comprend plus rien.

Sa conclusion est un truisme puisqu'il déclare qu'on ne peut arrêter les transformations sociales.

M. Sangnier devra stabiliser sa pensée s'il veut exercer sur la Chambre et dans l'opinion une action salutaire.

La *Démocratie Nouvelle* (3. 3. 20) résume en ces termes l'intervention de notre ami :

A la fougue agressive de M. Léon Daudet succède le verbe séducteur de M. Marc Sangnier. Le débat change d'allure. Ce sont les débuts de l'ancien directeur du *Sillon* à la tribune. Il y montre la même aisance que dans un meeting populaire et aussi le même talent oratoire...

Il n'est pas possible de laisser le prolétariat dans cette tragique alternative : trahir les intérêts du pays ou trahir la solidarité syndicale. M. Marc Sangnier pense que la seule solution consiste à étendre les pouvoirs des Syndicats et à créer une Chambre professionnelle.

Jusqu'ici, l'orateur a été applaudi par la droite et le centre. Mais lorsqu'il en vient à développer ses conceptions sociales, réclamant un ordre démocratique nouveau et préconisant l'exploitation des chemins de fer par les travailleurs, les applaudissements passent à l'extrême-gauche. Puis ils reviennent à l'autre bout de la salle quand l'orateur dit que la vie religieuse doit être encouragée comme force morale.

M. GEORGES FOUCHER écrit dans le *Gaulois* (3. 3. 20) :

En développant hier à la tribune un programme de réformes sociales qui lui a valu la bruyante approbation des unifiés, M. Marc Sangnier n'envisageait, de son propre aveu, que la conception de la société future.

Pour nous, il s'agit simplement de protéger contre ceux qui prétendent la détruire la société d'aujourd'hui.

... Cependant, M. ARTHUR MEYER, directeur du *Gaulois*, demande une réforme profonde dans l'organisation du travail. C'est donc que la tâche qui consiste à replâtrer la société actuelle ne lui semble pas suffisante.

De l'*Action Française* (3. 3. 20) :

Avec M. Marc Sangnier, qui parle ensuite, la scène change ; le ton aussi. M. Sangnier paraît attacher un grand prix aux applaudissements des socialistes ; il prend visiblement à tâche de les pro-

voquer, il a la satisfaction de les obtenir à plus d'une reprise.

Il demande au gouvernement de poursuivre une politique sociale hardie, qui empêche les grèves de se développer.

« Nous sommes, dit-il, placés à la rencontre de deux droits : l'ancien droit, qui était le patronat de droit divin, et le droit nouveau. »

L'extrême gauche trépigne d'enthousiasme. M. Marc Sangnier poursuit en déclarant qu'il faudrait, à côté de la Chambre politique, une Chambre professionnelle ; ce serait le moyen d'éviter la révolution sanglante et le bolchevisme. Il ajoute :

« Si l'on se bornait à replâtrer la vieille société, ce ne serait pas la peine d'avoir répandu tant de sang. Ramener les patries victorieuses aux vieilles conceptions chauvines, ce n'est pas pour cela que des millions d'hommes sont morts, qui ont voulu, en même temps que défendre leur patrie, tuer la guerre. »

Cette thèse, longuement développée, ne peut que recevoir l'approbation des unifiés, qui saluent chaque phrase de longs applaudissements. Mais ils se montrent très froids quand l'orateur déclare ensuite qu'il faut développer la vie religieuse morale du prolétariat pour donner à celui-ci une force plus grande.

Pendant ce discours, remarque la *Croix* (4. 3. 20), « l'attitude de la Chambre est curieuse à étudier » :

Les applaudissements surgissent à droite lorsque M. Marc Sangnier montre la nécessité, pour l'éducation de la conscience ouvrière, d'utiliser la puissance des principes religieux et moraux.

L'extrême gauche applaudit à son tour quand l'orateur se prononce en faveur de la nationalisation des chemins de fer et de leur exploitation commune par les ingénieurs et les ouvriers.

La formation religieuse dans les patronages (1)

Rapport présenté à la « Journée des patronages » de Paris par M. l'abbé Esquerré (2) :

J'ai à présenter un rapport sur la formation religieuse dans les patronages de garçons.

Je n'ai pas la prétention de traiter à fond ce sujet.

Je demande seulement la permission de dégager des principes et de formuler quelques observations générales d'où l'on pourra tirer, je l'espère, des applications pratiques et *immédiates.*

La formation religieuse œuvre essentielle du patronage

Le but premier de nos patronages, c'est de faire de vrais chrétiens.

La formation religieuse de nos jeunes gens est donc l'œuvre essentielle du patronage.

C'est même la seule qui compte vraiment. Tout le reste n'a qu'une valeur relative et subordonnée au but principal. Si tout ce qui se fait au patronage ne conduit pas et n'aboutit pas à faire des chrétiens complets et vivants, le patronage a manqué son but. Il peut attirer l'attention par sa puissante organisation matérielle, son local bien agencé, ses fêtes brillantes, ses succès remarqués sur les terrains sportifs, même par l'aide professionnelle qu'il apporte ; si la formation religieuse n'est pas faite, le but principal est manqué ; le patronage tel que nous l'entendons, tel que nous autres, prêtres et directeurs d'œuvres, nous devons l'entendre, a perdu sa raison d'être. Il cesse d'être un patronage catholique.

Cela ne veut pas dire que le patronage n'est qu'une œuvre de formation religieuse et que le reste dans l'homme doit être négligé et tenu comme de nulle valeur.

La doctrine de nos œuvres est maintenant fortement établie et universellement admise. Le patronage est une œuvre d'éducation intégrale ; c'est donc l'homme tout entier qui doit être formé dans l'enfant ; mais si, dans notre programme d'éducation, il y a une place pour chaque chose, il est bien entendu que chaque chose doit être à sa place, et que la première place doit être attribuée à la formation religieuse. Bien plus, parce que le chrétien doit saisir l'homme tout entier et que, au regard de Dieu et en fonction de la vie éternelle, l'homme n'a de valeur qu'autant qu'il est saisi et pénétré par le chrétien, la formation religieuse doit être dans nos œuvres l'âme de toute l'éducation que nous y donnons, ce qui dirige, conduit, anime tout.

Une première conclusion se dégage : la formation religieuse doit être la pensée dominante de celui qui a les responsabilités de l'œuvre et de ceux qui partagent avec lui ces responsabilités. Tout le reste, dans l'œuvre, n'est entre leurs mains qu'un instrument et qu'un moyen. Je vais même jusqu'à dire que, pour un vrai directeur d'œuvre, le patronage n'est pas autre chose que l'éducation religieuse commencée au catéchisme, qui se continue, se développe, se répand dans toute la vie pour faire le chrétien complet, c'est-à-dire l'homme de vie morale supérieure, le chef de famille, le professionnel, le citoyen, le social conforme à l'idéal chrétien.

« Situer toute l'œuvre en pleine vie chrétienne »

Cela ne veut pas dire non plus qu'il faut brutalement, si j'ose ainsi parler, présenter à nos enfants, à nos jeunes gens, les œuvres de patronage comme des catéchismes de persévérance. Il faut prendre ceux qui viennent à nous avec les ardeurs de leur âge et de leur époque, leurs besoins de mouvement, d'action, de personnalité. Il faut ouvrir, dans nos œuvres, des portes par lesquelles ces jeunes gens ne craindront pas d'entrer ; mais qu'il soit bien entendu que ce ne sont que des portes, et que tout ce qu'ils vont rencontrer dans la maison va tendre à former en eux le chrétien, de son temps sans doute, mais d'abord le solide et vivant chrétien, le chrétien de fond, qui est le même pour tous les siècles. Ce sera l'œuvre des directeurs, surtout si les

---

(1) Cf. *Action Catholique*, 1911, pp. 309-313 : Rôle du surnaturel dans l'apostolat des œuvres (abbé C. DEVUYST) ; — 1912, pp. 55-60 : Un initiateur au début du XIXe siècle : l'abbé Allemand (abbé LÉON DÉSERS) ; — 1913, pp. 21-33 : C'est vers le surnaturel que nos œuvres de jeunesse doivent aller franchement (chanoine DÉTRIEUX) ; — *Ibid.*, pp. 213-217 : L'apostolat le plus efficace auprès de la jeunesse ouvrière : le surnaturel dans les œuvres (R. F. VASSAL).

(2) Nous empruntons le texte de ce beau rapport à la *Semaine religieuse de Paris.*

directeurs sont prêtres, que de faire passer dans tous les services de l'œuvre un souffle chrétien qui les pénétrera, que de *situer toute l'œuvre* en pleine vie chrétienne, avec tous les groupements que comporte la réalisation de son programme d'éducation intégrale, aussi bien le groupe d'éducation physique que ceux d'éducation professionnelle et sociale.

J'ai dit que c'était le rôle des directeurs parce qu'ils doivent être éducateurs d'hommes. Or l'éducateur, tout en étant à sa besogne de détails journaliers et de services qui paraissent, à première vue, étrangers au but principal, cet éducateur-là, parce qu'il a un but supérieur bien déterminé et qu'il sait conduire toute chose au lieu de se laisser conduire par les circonstances et par les hommes, parce qu'il voit loin devant lui, plus loin même que la terre, donne à son œuvre, avec l'aide de Dieu, une belle unité de vie, l'unité dans la *foi vécue*. En toutes choses, dans ce patronage, c'est toujours le chrétien qui grandira, la formation religieuse qui sera faite.

« L'homme est la pierre d'attente du chrétien »

Nous n'avons d'ailleurs rien à craindre, pour nos œuvres et pour leur rayonnement professionnel et social, de ce qu'elles seront ainsi pénétrées d'une vie intensivement chrétienne.

Elles n'en seront que plus florissantes et plus fécondes : d'abord parce qu'en cherchant en première ligne *le royaume de Dieu et sa justice, le reste nous viendra par surcroît*, et aussi parce que, si nous avons su donner la vraie formation religieuse ; — si nous avons su montrer la vie chrétienne telle qu'elle est, la situer dans la vie humaine à la place qu'elle doit avoir, c'est-à-dire au centre d'où tout rayonne et non dans une chambre d'isolement, séparée de tout le reste comme par une sorte de cloison étanche ; — si nous l'avons présentée et fait connaître non comme l'ennemie de tout ce qu'il y a de bon et de beau dans la nature, de tout ce qu'il y a de légitime dans les aspirations humaines en quelque ordre que ce soit, mais au contraire comme la force divine qui, saisissant l'être humain dans sa nature et dans ses puissances de vie, ennoblit, élargit, divinise toutes choses dans le Christ, élève l'homme au-dessus de lui-même et le fait entrer en des régions supérieures où, dans la lumière de la foi et sur les ailes de l'espérance, emporté par l'amour de Dieu qui vit en lui, il peut donner à sa vie, si humble que soit sa condition terrestre, un rendement magnifique pour la terre et pour le paradis ; — si nos jeunes gens ont pu recevoir cette formation religieuse qui leur a montré la vie chrétienne comme le moyen divinement offert de vivre supérieurement et totalement leur vie d'homme ; — si, à mesure qu'ils montent dans la vie, on a su leur présenter la religion comme répondant de mieux en mieux à tout ce qu'ils ont le droit de désirer, de vouloir, de faire ; — s'ils voient que plus ils ont besoin de savoir, d'aimer, d'agir, de réaliser supérieurement leur vie, de la rendre féconde et rayonnante, la religion leur apportera, s'ils le veulent, toujours plus de lumière et plus de forces ; — alors l'adolescent, le jeune homme, l'homme, l'écolier, l'étudiant, le professionnel, le chef de famille, le citoyen, le social, loin de se détacher de la vie chrétienne comme on se détache des pratiques et des jeux de son enfance, loin de l'abandonner comme un bagage inutile dont on ne sait que faire dans sa vie d'homme, le chrétien ainsi formé sentira d'autant plus le besoin de la vie religieuse qu'il sentira davantage le besoin de vivre pleinement et supérieurement sa vie d'homme.

Et qu'on ne nous dise pas : « Cette doctrine est trop haute, elle ne convient qu'aux parfaits. »

C'est la route tracée par Notre-Seigneur pour tous les hommes : c'est celle qu'ont suivie tous les saints. Il n'y a pas d'autre moyen pour un chrétien de vivre comme il faut sa vie d'homme.

Qu'on ne dise pas encore : « Mais bien peu nous suivront. »

Je ne le crois pas. Ce qui manque aux hommes, ce ne sont pas les aptitudes pour vivre pleinement leur vie chrétienne. Il les ont reçues déjà dans leur nature, car, en quelque manière, *l'homme est la pierre d'attente du chrétien*. Ils les ont surtout reçues en germe par la grâce lorsque, au jour de leur baptême, ils ont reçu la foi pour marcher vers la vie éternelle, dans l'amour de Dieu et du prochain.

Ce qui manque aux hommes, ce sont des évangélistes, des docteurs, des apôtres, des pères, des éducateurs d'âmes chrétiennes.

Jamais peut-être le monde n'a été travaillé par un plus grand besoin de lumière, de justice et d'amour ; jamais plus belles moissons n'ont attendu les ouvriers : *Rogate Dominum messis ut mittat operarios in messem suam.*

Et puis, si nous n'atteignons pas directement la masse, mais que nous puissions dégager des élites, faire des individualités et des groupes de chrétiens vivants et agissants, n'est-ce pas la méthode évangélique ? Par ceux-là nous aurons les autres.

Enfin, je crois que lorsque la vie chrétienne est ainsi présentée, aucun de nos efforts n'est perdu. Je ne dis pas seulement perdu pour nous — Dieu est un bon comptable et fidèle à tenir ses promesses, — mais même perdu pour les autres. Si nous n'avons pas été suivis jusqu'au bout, nous avons jeté dans toutes les âmes une semence qui produira peut-être, à des heures décisives, des souvenirs, des regrets, des remords, d'où se lèveront la lumière et le salut.

A l'enfant il faut faire une âme chrétienne

Seulement, ce n'est pas du dressage religieux qu'il faut faire ; c'est de la formation véritable, c'est-à-dire l'*éducation du dedans*, l'*éducation religieuse* de l'âme en fonction de l'homme tout entier et de toute sa vie. Car ce n'est pas seulement le *chrétien du dehors*, la religion extérieure et matériellement pratiquée qu'il faut produire, encore que cela soit nécessaire et que les pratiques religieuses, telles que l'Eglise les prescrit et les présente, aident merveilleusement à la formation intérieure ; mais si nous n'avons fait qu'un *dressage* de pratiques et d'habitudes, cette façade croulera bien vite sous l'influence du milieu, des circonstances, sous la poussée des passions humaines ; on se séparera d'autant plus facilement de toutes ses pratiques religieuses qu'elles ne répondent pas à un besoin profond de vie.

Pour que le chrétien soit vraiment formé, pour

qu'il reste chrétien — et dans la pensée divine c'est pour le rester éternellement qu'il l'est devenu, — *il faut qu'on lui ait fait une âme chrétienne.*

Je m'explique. Nous ne naissons pas chrétiens, nous le devenons par le baptême. Mais le nouveau baptisé est en regard de sa vie de chrétien comme le nouveau-né est en regard de sa vie d'homme. Si l'homme est tout entier dans l'enfant, il n'y est qu'en germe, et ce germe ne se développera et ne s'épanouira pour monter jusqu'à la perfection de l'être, que dans la mesure où l'éducation et l'action personnelle du sujet s'associeront pour produire le développement progressif des facultés naturelles.

Ainsi du chrétien dans l'ordre de la vie surnaturelle.

Tout le chrétien est en germe dans le baptisé. Il y est parce qu'il est devenu participant, par la grâce, à la vie même de Dieu. Il y est parce qu'il a reçu, avec le baptême, les facultés surnaturelles qui vont développer en lui cette vie divine.

Or, le germe de la vie chrétienne, l'Eglise nous indique clairement quel il est ; c'est la foi qui nous est donnée par le baptême, mais comme une semence qui doit être cultivée, développée, qui appelle par conséquent l'intervention et l'aide de l'éducateur. Voilà la grande œuvre de notre ministère ; et puisqu'il s'agit de patronage et que le patronage est avant tout une œuvre de formation religieuse, *l'œuvre par excellence du patronage sera de cultiver, de protéger, de développer, de faire vivre et rayonner la foi, de la répandre dans toute la vie.*

Sans doute, de droit divin, le premier milieu éducateur de la foi, c'est la famille chrétienne. C'est au père et à la mère, à la mère surtout, qu'il appartient d'abord de cultiver la foi dans l'âme de son enfant. Mais en regard de cette tâche éducatrice, nous savons quelle est la lamentable impuissance de la plupart des familles. Beaucoup ne s'en soucient guère ; les autres ne savent pas ou ne peuvent pas.

Sans doute, il y a l'école chrétienne, mais il s'agit ici avant tout des enfants qui fréquentent les écoles municipales. Et le mieux qu'on puisse dire de ceux-là, c'est qu'ils n'ont rien à attendre de leur école en fait d'éducation religieuse.

Le patronage
apprentissage pratique de toute la vie chrétienne

Reste le catéchisme, qui est « plus que jamais l'œuvre par excellence » ; mais, si bien fait qu'il soit, il est pour les enfants des écoles municipales d'une manifeste insuffisance. D'abord, par le peu de temps dont il dispose. J'ai eu la curiosité de totaliser les heures consacrées à l'enseignement religieux pendant la seconde année du catéchisme de première Communion, et je suis arrivé à *quatre-vingt-quatre* heures, moins de quatre jours. Que peut-on faire avec cela ?

Et puis, ce qui se fait au catéchisme, l'enseignement religieux qu'on y donne, les conseils éducatifs et les pieuses exhortations qu'on y prodigue, tout cela s'adresse à la masse. Quand la famille de l'enfant est chrétienne, elle fera à son enfant l'application de ce qui a été dit au catéchisme. Mais pour nos enfants, nous l'avons dit, la famille ne pourra rien faire. C'est donc au patronage de le remplacer.

Etroitement liées au catéchisme, nos œuvres de patronage doivent être comme des écoles d'adaptation individuelle, d'assimilation vitale, d'apprentissage pratique de toute la vie chrétienne. C'est à nous qu'il appartient de faire, dans chacun de ceux qui font partie de notre famille patronale : l'*éducation de la foi*, l'*éducation de la conscience chrétienne*, l'*éducation du sentiment*, *de la volonté*, *du chef de famille*, du *professionnel bon et juste*, du *social*, de *l'homme tout entier* et du *chrétien complet*.

Les trois parties du catéchisme doivent, pour ainsi dire, à l'aide du patronage, entrer comme une *vie* dans l'âme de nos enfants et de nos jeunes gens : les *vérités à croire*, qui seront leur lumière ; les *devoirs à pratiquer*, qui leur tracent la route à suivre ; les *moyens à employer*, dont il faudra leur donner l'estime, le besoin, l'usage personnel et constant.

Quelques conseils pratiques

Comment pouvons-nous y arriver ?

1° D'abord *en allant* à nos enfants, en nous rapprochant d'eux, en entrant dans leur vie.

C'est la grande force du patronage. Nous ne parlons pas *devant* des enfants ou des jeunes gens : nous leur parlons, et ceux-ci nous répondent, parce que nous sommes *au milieu d'eux*. Si les directeurs de patronage sont bien pénétrés de leur mission, si en toutes choses ils sont pères et ont le souci de faire œuvre d'éducation religieuse, cette éducation se fera à propos de tout et pour tous.

2° En nous faisant *aimer* d'eux et en gagnant leur confiance, parce qu'ils sentiront que nous les aimons et que nous avons l'intelligence et le souci constant de leur vrai bien.

3° En leur faisant prendre conscience de ce qui leur manque, particulièrement au point de vue de la connaissance réfléchie de leur religion et de l'application pratique dans toute leur vie de ce qui leur est enseigné.

4° En affirmant souvent et en montrant par des exemples que, si la religion ne donne pas dans leur vie d'homme le rendement dont elle est capable, c'est parce qu'ils ne l'ont pas comprise, qu'ils ne veulent pas la vivre complètement et en profondeur.

5° En les mettant de bonne heure en face d'un idéal de vie d'homme et de chrétien à réaliser, idéal dont nous rappellerons souvent la formule et d'où l'on tirera les programmes d'action et le thème des examens de conscience, des retours sur soi-même, des retraites générales ou particulières.

6° En utilisant toutes les industries dont nous sommes capables, nos instructions ou répétitions de catéchisme, nos cours de religion, nos avis bien préparés, les cercles d'études, la bibliothèque, les instructions et les exhortations à la chapelle, pour les amener à s'instruire de leur religion, à travailler personnellement, à ne pas se contenter d'écouter passivement, mais à réfléchir, à questionner, à s'examiner, à lire, à parler eux-mêmes aux autres.

Il serait d'ailleurs à désirer que dans toutes les œuvres il y ait parmi les aînés des catéchistes volontaires. Les catéchisés y gagneraient sans doute, mais les catéchistes encore plus.

7° En leur ménageant une vie abondante de sacrements, parce qu'ils auront un confesseur qu'ils pourront facilement rencontrer, qui sera leur ami, leur père, avec qui ils pourront causer autant qu'ils le voudront, en toute simplicité et confiance.

8° En leur facilitant la pratique de la communion fréquente, moins par des communions de masse que par l'éducation individuelle et générale qui sera donnée à cet égard, en même temps que par l'organisation du service religieux qui permettra aux jeunes gens de pouvoir communier tous les dimanches, s'ils le veulent, à la messe du patronage.

9° Enfin, en leur ménageant dans nos œuvres, soit par des récollections mensuelles, soit par des retraites générales, ou mieux encore, du moins pour des élites, par des retraites fermées faites chaque année, le moyen d'assurer, par la réflexion et la prière, le développement et le rayonnement d'une vie intégralement chrétienne.

Jésus-Christ « tout » pour les anciens du patronage

En terminant ce trop long rapport, je sens le besoin de répéter que la doctrine qui a été formulée et les programmes qu'on a présentés ne sont pas du domaine de l'utopie et de la chimère ; ils sont à la portée de nos enfants, de nos jeunes gens. Ils peuvent être réalisés. Je pourrais donner comme preuve de cette réalisation possible des faits nombreux tirés de la vie de nos œuvres.

Je n'en citerai qu'un :

Je sais un homme de vingt-huit ans, entré dans nos patronages tandis qu'il était à peine adolescent, et dont toute la vie d'homme et de chrétien s'était développée suivant les principes et les méthodes que nous disions tout à l'heure.

Son devoir d'état l'obligea brusquement à quitter la France. Il allait passer deux années en plein cœur d'Afrique, sans pouvoir rencontrer un seul prêtre, sans recevoir un seul sacrement. D'un seul coup, tous les cadres de sa vie religieuse étaient donc brisés. Il sentit le besoin de se recueillir quelques heures avant son départ pour « faire ses bagages d'âme », comme il disait.

Et voici ce qu'il écrivait comme conclusion de sa petite retraite :

« Ma vie chrétienne, c'est Jésus-Christ, et Jésus-Christ je l'ai toujours avec moi, et je sais ce qu'il peut être pour moi : tout, si je le veux. »

Dieu a fait à ce fils de nos patronages, à ce chrétien si magnifiquement réalisé, la grâce et l'honneur de donner sa vie pour la France.

ORGANISATIONS PAROISSIALES ET DIOCÉSAINES

La Ligue des Droits des Catholiques dans un bourg de 3 000 âmes

Nous lisons dans le *Bulletin de la Ligue des Droits des Catholiques* du diocèse de Lyon (janv. 1920) :

Notre région du Roannais est chrétienne ; les œuvres, en particulier les œuvres de jeunesse, y sont florissantes, et, lorsqu'on vit un peu intimement avec sa population, mi-ouvrière, mi-rurale, on y découvre un profond esprit de foi et une pratique religieuse bien consolante.

Aussi, les efforts de nos adversaires, servis, il faut le reconnaître, par un journal admirablement organisé et dont l'influence est considérable, se sont-ils acharnés à détacher ce pays de la religion. Heureusement, les racines sont vivaces et profondes. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de dire dans quelle mesure les efforts du mal ont réussi, mais leur action a du moins fait sentir fortement aux catholiques sérieux *la nécessité d'une organisation de défense, qui ne les laisse pas isolés en face d'adversaires qui savent ce qu'ils veulent, et qui sont toujours unis lorsqu'il s'agit d'attaquer l'Eglise.*

La Ligue de défense des droits des catholiques correspondait donc, à son apparition, à un besoin pressant, et je n'en veux pour preuve plus tangible que les paroles de plusieurs cultivateurs ou ouvriers tisseurs, catholiques pratiquants de notre paroisse, disant, à l'annonce de la formation de la Ligue : « Enfin, ce n'est pas trop tôt : on ne sera plus seuls et on pourra leur répondre ! »

Et c'est la raison toute simple qui explique les modestes résultats de l'organisation de la Ligue à Saint-Just-la-Pendue.

La tactique employée pour son établissement s'est inspirée précisément de ce besoin ressenti depuis longtemps par les catholiques militants de la paroisse. Après l'annonce faite en chaire, annonce qui a consisté dans la lecture de la lettre de Son Eminence et dans plusieurs commentaires tendant tous à montrer la nécessité d'une organisation catholique et à la dégager des partis politiques, une visite fut faite aux catholiques, préalablement choisis comme membres du bureau ou chefs de quartier. Presque tous acceptèrent la fonction. C'était déjà vingt à vingt-cinq ligueurs. Ils furent invités à dresser chacun une liste des catholiques de leur quartier vraiment pratiquants, et sur lesquels on pouvait compter. Entre temps, pour sonder l'opinion et connaître le fruit de la campagne commencée, on invita les hommes voulant faire partie de la Ligue à une réunion hors de l'église. Le résultat ne fut pas brillant : 50 à 60 hommes y assistèrent. Chacun sait qu'il est fort difficile à la campagne d'entraîner les hommes à quelque chose de nouveau. Tout de même c'était un commencement.

Les chefs du quartier, dans une réunion suivante, apportèrent leurs listes, qui donnèrent un ensemble de 200 noms. Un appel fut aussitôt lancé et distribué à tous les hommes dont les noms avaient été donnés. On les invitait à faire partie de la Ligue, et la visite du secrétaire leur était annoncée. On fit faire ensuite des cartes d'adhésion signées du président, et le secrétaire se mit en route. Il fut partout fort bien accueilli, inscrivit 170 adhérents, auxquels il laissa leur carte, et annonça aux nouveaux membres une réunion générale qui aurait lieu le jour de Noël. Les ligueurs furent convoqués à cette réunion par une invitation personnelle, qui fut distribuée par les chefs de quartier. Le programme était attrayant : il comprenait une conférence avec projection lumineuse sur l'influence de la religion catholique dans

la formation de l'unité française ; des chants accompagnaient la conférence. Il était réclamé 20 centimes à l'entrée pour couvrir les frais. Cent trente à cent quarante hommes y assistèrent, s'intéressèrent à la conférence et partirent enchantés de s'être trouvés si nombreux, entre catholiques, en dehors de l'église. La Ligue était fondée.

Il fallait la faire vivre. Pour cela, il était nécessaire d'abord de *maintenir constamment l'ardeur des chefs de quartier, qui sont l'âme de la Ligue*. Des réunions furent faites pour eux. Ce qu'on y fit ? Mon Dieu, on parla des nouveaux membres à aller voir, on y organisa des réunions ou des fêtes, des distributions de tracts et de journaux. Ces réunions de chefs de quartier furent suivies pendant toute l'année avec une remarquable exactitude.

Pour les autres membres de la Ligue, on décida ensuite d'organiser, en plus des deux réunions obligatoires annuelles, des conférences qui auraient lieu tous les deux ou trois mois et qui auraient pour but l'instruction religieuse des ligueurs, sous un aspect un peu particulier : la réponse aux objections qui courent les campagnes contre la religion. Jusqu'à Noël 1919, il y eut ainsi quatre conférences, une sur l'Eglise catholique, une autre sur le devoir des catholiques au temps présent, une autre sur l'attitude des catholiques pendant la guerre, et enfin celle de Noël sur les causes et les responsabilités de la guerre de 1914, conférence destinée à répondre au mensonge électoral affiché sur nos murs et affirmant que les catholiques voulaient la guerre. Ces conférences étaient accompagnées ou suivies de projections lumineuses et de chants. Les ligueurs y furent convoqués par une annonce faite en chaire et par invitation personnelle. Elles eurent toujours 100 à 150 auditeurs qui témoignèrent hautement leur satisfaction du genre adopté.

Avec la démobilisation, le nombre des ligueurs s'était augmenté de beaucoup de poilus, auxquels une visite avait été faite à leur retour au foyer. *A la réunion de Pâques, la Ligue comprenait 250 adhérents environ et 300 en y comptant les jeunes gens de dix-huit à vingt ans*, qui n'y seront inscrits officiellement qu'à leur retour du service militaire. Sur ces 300 adhérents, 270 environ assistèrent à la réunion générale de Pâques.

Deux manifestations de la vitalité de la Ligue sont à noter. La première eut lieu à l'occasion de la Fête-Dieu, fête patronale de la Ligue. La chorale paroissiale chanta à cette occasion ses meilleurs morceaux, et, le soir, les ligueurs furent invités, par un appel spécial, à fournir au Saint Sacrement une garde convenable d'hommes. Auparavant, le nombre des hommes assistant à la procession du soir était très réduit. Il fut, cette année, de 150, sans compter les enfants ou jeunes gens au-dessus de douze ans. Cette affluence est certainement attribuable à la diminution du respect humain résultant de l'action de la Ligue. Plusieurs ligueurs avaient formé une « clique » de tambours et de clairons, et la procession fut vraiment imposante. Une réunion eut lieu après la procession, et Me Antoine Lestra, avocat à Lyon, y fit une conférence qui fut très goûtée des nombreux auditeurs.

La seconde manifestation eut lieu à l'occasion de la fête du retour des poilus, organisée par la Ligue des Femmes françaises et la Ligue des Catholiques. A la sortie de la Grand'Messe, plus de 400 hommes s'en allèrent en cortège, au son des tambours et des clairons, prendre part à un vin d'honneur. M. Paul Bidault, de Lyon, y prononça un éloquent discours, et ce fut un spectacle émouvant que celui de tous ces hommes, guidés par leurs prêtres, et chantant d'une seule voix, à la fin de la cérémonie, notre hymne national.

Voilà où en est la Ligue à Saint-Just. Elle compte un peu plus de 250 membres inscrits et payant leur cotisation. Nous aurons une mission pour Pâques, et nous espérons bien, à cette occasion, faire de nouveaux et nombreux adhérents. Les ligueurs actuels, timides au début, sont déjà plus fiers et plus hardis ; nous songeons à continuer, cette année, une campagne très ferme contre la mauvaise presse ; campagne déjà commencée par la création d'un dépôt de bons journaux, à faire une large diffusion de tracts et de brochures, à constituer avec quelques ligueurs un Comité d'action catholique, et nous espérons trouver les bonnes volontés nécessaires.

Ces hommes, ainsi organisés, seront-il capables d'autre chose que d'assister à des réunions et auront-ils, le cas échéant, le courage de défendre leurs droits de catholiques ? Davantage certainement que s'ils restaient isolés ; en tous cas, leur groupement constitue déjà une force dont nos adversaires sont et seront obligés de tenir compte. C'est déjà quelque chose. Du reste, l'entrain des ligueurs, leur joie de se sentir unis, leur assiduité aux réunions prouvent assez que la Ligue a satisfait un besoin profond de leur âme de catholique, et ces résultats, si modestes soient-ils, sont un puissant adjuvant aux membres du bureau et aux chefs de quartier pour essayer de faire mieux encore à l'avenir.

LA DOCUMENTATION SOCIALE PAR LA PRESSE

Les mouvements syndicaux chez les travailleurs intellectuels

Il est certain qu'un mouvement, encore assez confus, entraîne les travailleurs intellectuels vers les idées syndicales. Depuis moins d'un an nous avons vu des manifestations fréquentes, parfois même bruyantes, de cette tendance parmi les fonctionnaires, les journalistes, les médecins, les auteurs, les artistes, les peintres, les professeurs, les ingénieurs, les techniciens, etc.

Ce mouvement de défense professionnelle, nous pouvons même dire, au sens propre du mot, de *lutte pour la vie*, est né de la situation paradoxale où se trouvent, depuis la guerre, un grand nombre de représentants des professions intellectuelles, qui sont moins rémunérés que les travailleurs manuels.

Sans déprécier en rien la dignité du travailleur manuel, alors que nous appartenons à une religion où Dieu a voulu naître dans l'étable d'un travailleur agricole, où il a vécu sous le toit d'un charpentier, où il a lui-même, pendant trente années de sa vie, été un artisan, nous pouvons constater que le savoir intellectuel représente des frais d'instruction, un retard dans le gain, une responsabilité plus grande qui postulent en toute justice une rémunération plus élevée que la pratique manuelle.

Il faut, d'ailleurs, avoir le courage de le dire hautement et de le maintenir à l'heure actuelle : le travail intellectuel a, lui aussi, sa grandeur, sa nécessité, sa fatigue. Bossuet se levait à 2 heures du matin, et je connais bien des écrivains que minuit trouve souvent au travail !

Un peuple, en particulier un peuple comme la France, dont la mission historique est toute d'apostolat idéaliste, ne peut pas s'adonner uniquement à la production, à la circulation, à la consommation des richesses matérielles. Ne serait-ce que pour les découvrir, les développer, les adapter, il lui faut des savants.

Relisons l'Encyclique sur la Condition des ouvriers, mais relisons-la en entier (1), nous y trouverons ce passage, qui délimite, dans une société, la part du travail intellectuel et celle du travail manuel :

> Quoique tous les citoyens, dit Léon XIII, sans exception, doivent apporter leur part à la masse des biens communs, lesquels, du reste, par un retour naturel, se répartissent de nouveau entre les individus, néanmoins les apports respectifs ne peuvent être ni les mêmes ni d'égale mesure. Quelles que soient les vicissitudes par lesquelles les formes de gouvernement sont appelées à passer, il y aura toujours entre les citoyens ces inégalités de conditions sans lesquelles une société ne peut exister ni être conçue. A tout prix, il faut des hommes qui gouvernent, qui fassent des lois, qui rendent la justice, qui enfin, de conseil ou d'autorité, administrent les affaires de la paix et les choses de la guerre. Que ces hommes doivent avoir la prééminence dans toute société et y tenir le premier rang, personne n'en peut douter puisqu'ils travaillent directement au bien commun et d'une manière si excellente. Les hommes, au contraire, qui s'appliquent aux choses de l'industrie, ne peuvent concourir à ce bien commun ni dans la même mesure ni par les mêmes voies ; mais, eux aussi cependant, quoique d'une manière moins directe, ils servent grandement les intérêts de la société.

Il est donc normal, il est légitime, il est souhaitable que, dans une société comme la nôtre, en voie de reconstitution professionnelle, les travailleurs intellectuels se groupent pour défendre leurs intérêts corporatifs et rétablir en leur faveur l'équilibre violé d'une juste rémunération. A ce point de vue, l'essai, en ce moment tenté, d'une Confédération générale des travailleurs intellectuels (1), si le groupement reste vraiment professionnel et s'inspire d'idées conciliatrices entre les classes, peut être le début d'un important mouvement d'organisation sociale.

Mais le danger à craindre serait que, séduits par le bruit de succès obtenus sous la menace de grève, les intellectuels ne se missent à la remorque des manuels en affiliant leurs Syndicats à la C. G. T.

Ils n'y trouveraient, quoi qu'en disent maintenant les dirigeants de la C. G. T. qui d'abord les voyaient venir avec plus de froideur, qu'une place *subordonnée*. Faut-il rappeler que, pas plus tard qu'en juin 1919, M. Monmousseau, un des cégétistes minoritaires, constatait encore que le bureau confédéral « part en guerre contre les intellectuels irresponsables et sans mandat », que le Conseil fédéral des cheminots « nous prie, au nom de la discipline, de repousser toute ingérence politique et philosophique dans l'action syndicale » (2) ? Sans doute, comme le relève très justement le journal *l'Avenir*, « les révolutionnaires tolèrent les ingénieurs, qui améliorent leurs outils, et les médecins, qui conservent leur santé. Mais le

(1) Cf. *Lettres apostoliques de Léon XIII* (éditions des *Questions Actuelles*), t. 3, pp. 18-71.

(1) *Matin*, 11. 2. 20.
(2) *Journal du Peuple*, 18. 6. 19.

mouvement qui emporte les modernes vers la satisfaction des appétits et des instincts élémentaires est si impérieux qu'il risque d'anéantir, en même temps que l'élite contemplative, l'élite spirituelle tout entière. Or, ce que deviendrait la société ainsi décérébrée, on le devine... » (1)

Mais, ce qui est plus grave, les travailleurs intellectuels, en s'incorporant à une Fédération de travailleurs manuels, perdraient le rôle de conciliateurs qu'ils jouent naturellement dans la société. Ils sont les seuls, par leur indépendance à l'égard du patronat et du salariat, à pouvoir atténuer l'âpreté grandissante des luttes sociales. Cette fonction d'arbitre, ils l'exercent incessamment, nous pourrions dire insensiblement, dans la presse, dans la vie publique, dans les œuvres, dans les conférences, dans l'instruction : ils calment l'envie des ouvriers, ils adoucissent l'autoritarisme des patrons. Ce phénomène est très sensible dans le monde judiciaire : les arrêts des magistrats de carrière, qui sont par origine et par formation des intellectuels, n'ont pas en général les partis pris sociaux des jugements des Conseils de prud'hommes ou des Tribunaux de commerce. Avec les intellectuels, il n'y a pas seulement dans la société deux classes dressées l'une contre l'autre ; ils sont, comme on l'a écrit, « la troisième classe » (2). Or, on se bat toujours moins devant des tiers.

Enfin et surtout, l'adhésion des intellectuels à un organisme révolutionnaire comme la C. G. T. lui apporterait un élément de force supplémentaire. « L'expérience du bolchevisme en Russie, fait remarquer le journal *le Temps* (3), a démontré que le soi-disant « prolétariat organisé et conscient » est incapable d'appliquer ses doctrines, et que le concours des techniciens, des intellectuels, lui est indispensable dans ses tentatives de réalisation. On voudrait que cet enseignement ne fût pas perdu pour les forces révolutionnaires d'Occident. » Sans intellectuels, en effet, un mouvement social est incapable de se développer et de durer : il peut être une émeute, il est impuissant à devenir une révolution (4).

C'est donc, à notre avis, une faute sociale que viennent de commettre un certain nombre de travailleurs intellectuels qui, sous le couvert du *Conseil économique du Travail*, se sont rattachés à la C. G. T. Loin de l'assagir, ils la fortifieront. Loin de remplir auprès du mouvement ouvrier le rôle indépendant, désintéressé et pacificateur de conseillers, ce rôle qu'ont eu jadis auprès des *Trade Unions* les membres du groupement intellectuel de la *Jeune Angleterre*, ils deviendront, bon gré, mal gré, puisqu'ils ont accepté d'entrer dans le courant révolutionnaire, ou ses meneurs ou ses esclaves.

Ne voient-ils donc pas déjà que le jour où, ainsi que l'a dit devant eux M. Jouhaux, « l'atelier fera disparaître le gouvernement », le jour où « l'atelier deviendra non seulement l'atelier corporatif, mais l'atelier social », l'intellectuel sera dominé par le manuel, le savant par le primaire ?

Notre conception est toute différente, c'est la théorie corporative catholique, qui est ancienne, mais qui précisément a fait ses preuves d'influence pacificatrice dans l'histoire. Nous voudrions voir les travailleurs intellectuels, comme les travailleurs manuels, s'organiser dans les Syndicats par profession et concourir harmonieusement, par la représentation professionnelle, au Gouvernement, qui a qualité pour guider, juger, départager, pacifier les intérêts privés en conflit.

Henry Reverdy.

(1) *Avenir*, 3. 10. 19.
(2) *Pays*, 3. 7. 19 : « L'organisation de la troisième classe. »
(3) *Temps*, 10. 1. 20.
(4) Cf. *D. C.*, t. 1, p. 391 : « Pour assurer le succès de la dictature du prolétariat, nos socialistes veulent recruter des techniciens et des salariés intellectuels. » (Cachin, *Humanité*.)

LE DÉVELOPPEMENT DES IDÉES SYNDICALES PARMI LES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS

L'idée est en marche (1)

Tout le monde en parle.
Elle préoccupe journaux et revues.
La droite et la gauche y viennent.

L'*Echo de Paris* comme la *Revue Mondiale*, la *Démocratie Nouvelle* comme l'*Information* disent l'angoisse des intellectuels, la nécessité de leur union et d'une solution prompte. Des opinions divergentes s'y rallient. Les esprits s'échauffent... L'idée n'a laissé personne indifférent. Déjà, les annalistes recherchent son père. Ils citent Aulard, le docteur Toulouse ou tout autre collaborateur du *Pays*. C'est parfait.

Le Comité du Syndicat des gens de lettres affirme sa solidarité avec celui des journalistes ; celui-ci applique avec entrain l'ordre du jour de son assemblée générale ; enfin le Syndicat des auteurs, qui va naître ce mois, fruit précoce d'un beau mouvement d'union unanime, est gagné par avance à l'idée d'une Fédération. N'est-ce point rue Henner qu'avait germé, grandi, triomphé le projet Xanrof d'un groupement des producteurs d'art ?

Le bel enthousiasme actif, efficace, désintéressé, de Romain Coolus, président aux initiatives infiniment heureuses, nous ravit. A l'ouïr, à le voir, à le suivre, on comprend mieux toute l'inanité de cette affirmation : les intellectuels sont inorganisables...

L'évolution sociale du dernier demi-siècle nous autorise à tous les espoirs.

Les travailleurs manuels sont-ils organisés depuis longtemps ? Pendant toute l'histoire, n'ont-ils pas semblé, aux philosophes de tour d'ivoire et de jugement définitif, inconscients et inorganisables ? Il y a peu d'années encore, un organisateur de surface ne pouvait-il, aux applaudissements de tous, proclamer l'indiscipline chronique de la classe ouvrière ? Et aujourd'hui...

(1) *Pays*, 7. 6. 19 (José Germain).

Qui pourrait, d'ailleurs, s'effaroucher de l'idée syndicale et des affiliations fédérale et confédérale qu'elle entraîne quand les poètes, les poètes eux-mêmes, ces agneaux du doux troupeau littéraire — troupeau, parce que désordonné et jusqu'alors asservi — sont syndiqués ?

Ne croyez pas à un faux Syndicat, à une expression sans réalité, à une pure façade ; non, non, les poètes sont syndiqués suivant les rites de la loi de 84, ils bénéficient même des dispositions de la loi de 91 et leur affiliation à la Fédération du Livre n'a provoqué aucune démission...

L'organisation de la troisième classe (1)

La plupart de ceux qui s'occupent aujourd'hui de la formation de l'ordre nouveau semblent croire, sur l'affirmation trop simple du marxisme, que la société moderne ne se compose que de deux grandes classes : celle du capital et celle du travail. Or, les premiers efforts d'une réalisation totale du syndicalisme viennent de démontrer qu'il en existe une troisième et absolument irréductible aux deux autres. Nous avons nommé la classe des intellectuels...

La chose est donc reconnue par les plus fidèles marxistes eux-mêmes : il existe une troisième classe dans la société moderne, mais cette classe est en retard sur les deux autres, dans l'organisation sociale ; et, si elle veut ne pas être broyée entre le capital et le travail — ce qui est déjà singulièrement sa situation, — disons mieux, si elle ne veut pas achever d'être complètement broyée, il lui faut, elle aussi, et rapidement, s'organiser, pour son propre compte, selon les mêmes principes qu'a suivis le monde ouvrier. C'est une entreprise immense, un mouvement corporatif général qui doit entraîner tous les ouvriers de la pensée, et qui doit aboutir, après avoir créé de grands organismes régionaux, comparables aux Chambres de commerce ou aux Bourses du travail, à une Confédération générale des travailleurs intellectuels.

Les commencements d'un tel mouvement existent. Après les journalistes, les écrivains et les artistes se groupent en Syndicats, et c'est surtout chez les jeunes que la tendance est la plus forte, parce qu'ils comprennent mieux l'avenir. Mais ils ne sont pas les seuls intellectuels, et c'est toute la classe qu'il s'agit d'organiser. Déjà existe une *Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture,* dont le succès a été rapide et qui réunit des ingénieurs, des chimistes, des agronomes, des architectes. Mais combien d'autres professions devraient entrer dans le même mouvement ? Attendrons-nous longtemps que les médecins, les pharmaciens, les avocats, les magistrats, les professeurs, les vétérinaires, les savants, les artistes et bien d'autres comprennent que leur intérêt particulier est lié à l'intérêt général de leur profession, et que celle-ci, à son tour, est dominée par un devoir de classe ?

C'est peut-être dans cette direction que se trouve la solution tant cherchée du problème des Syndicats de fonctionnaires. Ne font-ils pas partie de la classe intellectuelle, tous ces employés de nos grandes administrations publiques, dont le plus grand nombre a dû faire preuve, au concours, d'une culture générale acquise par de longues années d'étude ? On comprend que l'Etat ait toujours répugné à l'idée de voir ses employés s'engager dans la voie révolutionnaire. Or, une Confédération générale des travailleurs intellectuels lui donnerait, certes, plus de garanties. Et, d'autre part, elle soutiendrait plus utilement les revendications des fonctionnaires que la C.-G. T., car on se représente mal, en effet, celle-ci décrétant la grève générale pour un relèvement du traitement des bureaucrates.

. . . .

Nous n'avons point voulu tracer ici un programme complet de l'organisation de la classe intellectuelle. Nous avons voulu seulement exprimer quelques-unes des raisons qui la pressent de suivre le mouvement général de réorganisation française, dont l'après-guerre nous montre la nécessité...

(1) *Pays,* 3. 7. 19 (GASTON SAUVEBOIS).

Le syndicalisme dans l'art (1)

La force grandissante du syndicalisme est bien, avec la libération des nationalités — gage de paix ou germe de guerre, suivant que le socialisme s'en saisira ou non, — le résultat le plus clair des bouleversements de la guerre.

Il est étrange que ce fait historique, que les formes nouvelles et si riches d'activité sociale qu'il tient en puissance, semblent échapper à ceux-là mêmes dont les esprits devraient être attentifs à tout ce qui n'est pas la politique pure, au jeu émouvant de ces grandes forces qui mènent le monde et le renouvellent.

Voyez, par exemple, le désarroi de nos auteurs devant la solidarité syndicale qui anime tout à coup leurs interprètes. Rien ne prouve mieux le divorce de la production dramatique contemporaine avec les réalités profondes de notre époque et ce qui lui en coûte de s'être absorbée dans la seule description d'une mondanité falote, abandonnant la voie où le rude effort d'Antoine, puis de Gémier, avait voulu l'engager.

Les auteurs se syndiquent ?

Mais oui, Bernstein. Mais oui, Bataille. Qu'avez-vous donc observé depuis la guerre ? N'avez-vous pas vu que les conditions nouvelles de la lutte pour l'existence avaient non seulement gonflé démesurément les effectifs des Syndicats ouvriers déjà existants, mais que l'idée syndicale pénétrait chaque jour dans des milieux nouveaux, jusque-là réfractaires, faisait tomber chaque jour quelque large pan du vieil édifice, chaque jour bâtissait quelque abri pour un ordre nouveau, dont l'avènement pathétique serait tellement plus digne de votre talent que le petit monde restreint, dont les péripéties sentimentales n'intéressent plus une génération qui a fait la guerre et que sollicitent maintenant les grandes transformations qui s'apprêtent ?...

Le syndicalisme du monde médical (2)

— Votre Syndicat comprend-il, docteur, beaucoup de membres ?

— Environ 1 500 rien qu'à Paris. Avec les Fédérations régionales nous en comptons certainement plus de 12 000, soit plus de 50 pour 100 du corps médical tout entier. Depuis la guerre, le syndicalisme a fait un grand pas ; les adhésions nous arrivent de plus en plus nombreuses. Il semble que chacun ait compris le danger de l'individualisme ; les jeunes sentent que tout se fait contre

(1) *Humanité,* 26. 9. 19 (PAUL-BONCOUR).
(2) *Excelsior,* 17. 10. 19 (HUGUETTE GARNIER : Interview du Dr Leredde, président du Syndicat des médecins de la Seine [S. M. S.]).

les isolés. L'Etat tendant à supprimer la médecine libre, il nous faut créer des organisations assez fortes pour le combattre : le fonctionnarisme, c'est l'ennemi. Cela, bien que nous ayons obtenu déjà le relèvement de certains tarifs d'honoraires qui s'imposaient, nous tient plus à cœur que les améliorations matérielles.

— Dans quelles proportions ces relèvements de tarifs ?

— Du simple au double... tout au moins pour les visites à cinq francs. Le petit médecin pâtit, lui aussi, de la vie chère. Mais ce ne sont pas seulement des réformes de ce genre que nous comptons faire aboutir. Il en est d'autres, d'un intérêt moins immédiat et d'une portée plus haute. Les grandes maladies qui ravagent le monde ne disparaîtront pas par l'effet de mesures administratives, mais par l'effort coordonné des médecins. L'organisation de l'hygiène sociale, de la médecine sociale, doit donc être décidée d'accord avec les Syndicats médicaux ; elle ne peut se faire en dehors d'eux. Au régime actuel de subordination, nous voulons substituer un régime de collaboration. La collectivité ne pourra qu'y gagner.

— N'avez-vous jamais songé à une entente intersyndicale ?

— Si. Mais, pour les questions d'hygiène, de santé publique, nous prétendons pouvoir collaborer, selon l'espèce, aussi bien avec des groupements ouvriers qu'avec des groupements patronaux.

— N'envisagez-vous pas aussi, docteur, dans un avenir plus ou moins rapproché, le rattachement de votre S. M. S. à la C. G. T. ?

— Nous y voilà ! La question a été débattue, elle n'est pas résolue encore. Il y a certainement de nombreux points que nous pourrons avoir à étudier de concert avec la Confédération : l'hygiène des classes ouvrières, par exemple... d'autres encore. Peut-être, dans l'intérêt du bien public, devrons-nous bientôt prendre contact avec la C. G. T., pour la solution des grands problèmes sociaux.

Perfidement, je demande encore :

— Ne serez-vous pas amenés alors à discuter, pour votre compte, le problème des trois huit ?

Le Dr Leredde sourit.

— Il est, pour moi personnellement, tout résolu. Je ne puis que vous répéter que nous voulons développer entre celui qui souffre et celui qui soigne un élément de confiance, un lien moral qui ne pourraient être qu'affaiblis du fait de la réglementation du temps de soins limité. J'ignore quelles ont été les raisons qui ont motivé la décision des médecins de Brest, et n'en veux rien préjuger. Mais je puis tout de même vous dire que le Syndicat des médecins de la Seine ne demande pas la journée de huit heures.

LES TRAVAILLEURS MANUELS SE MONTRENT D'ABORD SOUPÇONNEUX A L'EGARD DE CE MOUVEMENT

Réserve primitive de la C. G. T. malgré l'importance sociale des intellectuels (1)

Quel débordement de précautions ! Que d'avertissements ! Que de mises en demeure ! Après le bureau confédéral, qui part en guerre contre les intellectuels irresponsables et sans mandat, voilà le Conseil fédéral des cheminots qui nous prie, au nom de la discipline, de repousser toute ingérence politique et philosophique dans l'action syndicale.

Pour la politique, allons-y ! car la politique n'a rien à faire avec l'action syndicale, pas plus qu'avec la philosophie, et on peut s'étonner de trouver ces deux termes accouplés dans le décret d'excommunication que je vous signale.

Donc, le sort en est jeté : arrière les intellectuels ! arrière les éducateurs ! arrière les philosophes !

Tout homme dont la fonction sociale ne se situe pas dans le cadre confédéral ne peut que parler sans mandat ; étant sans mandat, il est irresponsable ; étant irresponsable, il n'a pas la parole !

Voilà l'irrévocable décret que viennent de nous signifier les organisateurs centraux, dont la mission consiste à préparer l'action, à la coordonner, à forger une conscience aux masses prolétariennes et à les pourvoir d'un idéal !

Pour ce faire, on va frapper d'interdit journaux, brochures, livres et toute éloquence qui ne seront ni l'œuvre ni le fait des fonctionnaires confédérés. La Confédération de l'Index, armée de l'estampille, a posé son veto.

A qui devons-nous donc les premières pierres de l'édifice confédéral ? Qui donc a dévoilé aux esclaves le métal dont sont forgées leurs chaînes ? Qui donc leur a révélé le secret de la vie ?

Qui les a guidés vers l'émancipation ? Qui leur a dénoncé *l'autorité* qui, depuis des siècles, les courbe sous sa loi ? Qui nous a donné des armes ?

La C. G. T., née d'hier, fut-elle le point de départ de toute évolution ? N'y eut-il pas avant elle des idées qui firent leur chemin ? N'y eut-il pas des révolutions ? La C. G. T. n'est-elle pas, au contraire, la fille des courants philosophiques qui se sont manifestés jusqu'ici ? Veut-elle renier ses parents ?

Un trait de plume n'efface pas l'histoire de la civilisation. Il faut être bien... léger pour vouloir monopoliser, à un moment donné, la somme des efforts accumulés, au cours des siècles, par les précurseurs de toutes les écoles.

On ne raye pas de l'histoire ni un Vallès ni un Blanqui, pas plus qu'on ne rayera l'œuvre de Rousseau et celle de Voltaire, pas plus qu'on ne rayera dans l'avenir Liebknecht, Rosa Luxembourg, Lénine et Trotsky ! Pas plus qu'on ne rayera tous ceux qui furent des intellectuels sans mandat, précurseurs des temps nouveaux, qui ne voulurent être responsables que devant leur conscience et qui, pour cela, connurent toutes les douleurs de la persécution !

L'odyssée de quelques transfuges ne peut en rien atténuer notre foi, pas plus qu'elle nous fera oublier tous les « Socrates », buveurs de ciguë, qui travaillèrent à notre délivrance.

Romain Rolland, intellectuel irresponsable, qui fit plus pour l'humanité, durant cette guerre, que toutes les Confédérations du travail réunies !

Louise Michel, Séverine, Marie et François Mayoux, Sébastien Faure, intellectuels irresponsables ! Jean Jaurès, Ferrer, Pierre Martin, Paul Savigny, Lewin Toller, et tant d'autres, dont le sang jalonne les dédales où se tourmente l'humanité, intellectuels irresponsables ! Hommes sans mandats ! Pas d'ingérence philosophique !

Notre but serait-il atteint ? Même atteint, serait-il définitif ? Le pôle de l'intelligence et de la raison serait-il repéré ? La C. G. T. serait-elle ce repère ? S'il en est ainsi, arrière les hommes sans mandat,

(1) *Journal du Peuple*, 18. 6. 19 (MONMOUSSEAU : « Les intellectuels et le syndicalisme »).

pas d'ingérence philosophique, et, reprenant une boutade de mon ami Sirolle : brûlons les bibliothèques, anéantissons le passé ! La vérité vient d'apparaître, elle est définitive, elle est, au surplus, notre prisonnière.

Dire qu'après avoir rompu des lances pendant des années contre l'Etat, ce briseur d'initiative et d'énergie, nous allons voir s'élever progressivement, si nous n'y prenons garde, l'étatisme confédéral !

Peut-être, en effet, est-ce cela le nouvel horizon.

Quoi qu'il en soit, il ne saurait empêcher l'éclosion de l'éternelle philosophie, qui n'est rien de moins que le progrès ; il n'empêcherait point, non plus, la recherche de la liberté, qui n'est rien de moins que l'indiscipline.

Il faut être bien mesquin pour vouloir se dégager de toute influence philosophique et, qui est mieux, bâtir une discipline autour de cela.

Les précurseurs sont toujours des hommes sans mandat, ils font partie des intellectuels irresponsables, et ce sont eux, pourtant, qui jettent un peu de lumière sur notre obscurité, et, pour avoir pensé avant la foule, c'est elle qui, le plus souvent, pourvoit à leur châtiment.

Ne leur demandons pas davantage !

Agitation intellectuelle (1)

Quelques écrivains ont formé le projet de constituer une *Fédération des travailleurs intellectuels.*

Je ne veux pas médire de l'intention — et j'oublie ici les critiques de Kautsky et Georges Sorel, — parce qu'enfin les intellectuels : médecins, ingénieurs, avocats, artistes, journalistes, etc., subissant aujourd'hui, comme tout le monde, les durs effets de la « vie chère », ont bien le droit de chercher à s'organiser pour essayer de se défendre.

Mais les protagonistes d'une *Fédération des travailleurs intellectuels* ont sur l'organisation corporative les idées les plus confuses, et l'on peut leur dire que leur effort est condamné d'avance s'ils ne le poursuivent pas avec plus de méthode.

La dénomination même qu'ils ont choisie : *Fédération des travailleurs intellectuels*, est mauvaise. On parle de « Fédération d'états », de « Fédération de Syndicats » ; on fédère des groupes entre eux et non pas des individus.

Toutefois, je suppose que, dans la pensée des confrères qui ont lancé l'idée d'une F. T. I., il s'agit bien de réunir entre eux des groupements, Associations ou Syndicats déjà existants.

Dans ce cas, l'expérience démontre qu'une Fédération qui ne serait pas composée d'éléments homogènes n'aurait aucune chance de durer. Il y a donc un travail de « sériation professionnelle » à accomplir.

Un des chapitres les plus importants de l'histoire de la C. G. T. — histoire que des intellectuels doivent connaître — est celui qui a trait à la constitution des premières Fédérations. Les débats qui se prolongèrent à ce sujet pendant plusieurs années entre partisans des *Fédérations de métier* et partisans des *Fédérations d'industrie* montrent l'importance et la nécessité de ce travail préalable de classification.

On pourra bien constituer une Fédération des Associations de médecins, une Fédération des Syndicats de journalistes et des Associations de presse ; mais il est évident que vouloir grouper dans une même Fédération des Associations d'artistes, d'avocats, de techniciens, de médecins, cela ne répond à aucun besoin et ne correspond à rien.

En résumé, si les hommes exerçant des professions intellectuelles veulent s'organiser pour défendre leurs intérêts, il ne faut pas qu'ils commencent par la fin. Qu'ils s'organisent d'abord par profession. Pas d'union durable, aujourd'hui, entre gens de métier n'ayant pas des intérêts professionnels communs. C'est l'A. B. C...

Le fait que l'ambition de fédérer entre eux toutes sortes de groupements de travailleurs intellectuels soit venue d'abord à des écrivains est assez curieuse. Les écrivains, j'entends principalement les auteurs, ceux qui composent des livres, sont, entre tous les gens de métier, ceux qui ont montré la plus grande inaptitude à s'organiser pour défendre leurs intérêts communs : à preuve le parfait dédain qu'affiche aujourd'hui la corporation des éditeurs pour la corporation des auteurs, celle-ci n'ayant même pas été consultée lorsque celle-là a décidé d'augmenter de 100 pour 100 le prix de vente du produit qu'elles fabriquent ensemble !

Mais, au fait, peut-être les protagonistes impatients d'une *Fédération des travailleurs intellectuels* songent-ils à rassembler pêle-mêle les auteurs et les éditeurs, les artistes et les directeurs, les journalistes et leurs patrons, etc., etc.

Qu'ils nous le disent !

MAIS BIENTOT LA C. G. T. SENT LE BESOIN DE FAIRE DES AVANCES AUX INTELLECTUELS

« Intellectuels » et « Manuels » (1)

Il fut un temps où l'on se plaisait à envenimer les choses dans le monde syndicaliste en ce qui concerne les intellectuels et la C. G. T.

Aujourd'hui, le malentendu semble être définitivement dissipé parmi les ouvriers.

Je me souviens bien que je fus de ceux qui prétendirent que les « intellectuels » n'avaient absolument rien à faire avec les ouvriers groupés dans la Confédération générale du travail.

De là, l'on s'empressa de conclure qu'il y avait conflit entre « manuels » et « intellectuels ». C'était faux et bête.

Il s'agissait simplement, ainsi que je sus l'expliquer rudement à cette époque, de ne pas laisser envahir nos Comités syndicalistes de journalistes et d'écrivains « politiciens » qui combattaient notre action et ambitionnaient de « mener » la classe ouvrière et de la détourner de sa bonne voie révolutionnaire.

On a bien vu depuis que nous avions raison de nous opposer à cette invasion de personnages trop « dévoués » à la classe ouvrière pour être des sincères et des désintéressés.

Combien de fois, d'ailleurs, le temps, cet impitoyable arbitre, justifia nos défiances de prolétaires contre les arrivistes démagogues et leurs procédés excessifs de propagande et d'action !

On est enfin revenu des sottises que la mauvaise foi de nos contradicteurs nous attribuait.

Ne nous accusait-on pas de mépriser tout ce qui pouvait élever la conscience de l'ouvrier, cultiver son esprit, embellir son savoir... Que sais-je ?... Alors qu'au contraire, nous invitions les travailleurs, nos frères d'esclavage, à fréquenter les Universités

(1) *Humanité*, 4. 7. 19 (FRANÇOIS CRUCY).

(1) *Journal du Peuple*, 30. 8. 19 (GEORGES YVETOT).

populaires, à meubler leurs immeubles syndicaux et coopératifs de bibliothèques enrichies de tout ce qui honore la pensée humaine.

Par le savoir, par l'éducation, disions-nous, le prolétariat comprendra mieux la nécessité d'une transformation sociale ; c'est par l'acquisition de la science économique qu'un militant ouvrier conquiert aussi la conscience de son malheur et qu'il trouve la volonté d'y remédier.

Combien de fois encore n'avons-nous pas pris plaisir à indiquer à nos camarades les chefs-d'œuvre de la littérature et ne leur avons-nous pas fait partager nos émotions, nos enthousiasmes, notre admiration, en leur lisant, en leur reproduisant les plus belles pages de nos écrivains et poètes !

Un seul argument est plus écrasant que tous les autres pour détruire la calomnie imbécile de ceux qui nous accusaient d'être les adversaires ou les ennemis des intellectuels : « Nous placions au-dessus de toutes les revendications corporatives de tous les Syndicats *la diminution des heures de travail* ».

Ce n'était pas, je suppose, parce que nous voulions voir le travailleur moins abruti par l'excès de travail, afin de l'être davantage par l'excès de distractions stupides ou de plaisirs nocifs à la santé du corps comme à celle de l'esprit.

Non; mais nous voulions qu'il puisse, à son tour, participer à sa part des réjouissances intellectuelles en les puisant aux meilleures sources.

Comme l'admirable personnage du beau drame d'Octave Mirbeau, *les Mauvais bergers*, nous disions : « Le peuple a droit à la Beauté ! »

Aussi, toujours furent les bienvenus les hommes de science, les écrivains, les poètes et tous les artistes qui voulaient bien avec sincérité initier le peuple à la beauté, lui faire comprendre les bonheurs de l'art vrai.

Mais, ce que nous n'admettions pas, c'est qu'un savantasse, un pion, en rupture de chaire, un avocat sans cause viennent prétendre donner des conseils aux ouvriers sur leur vie, sur leur action syndicale, avec l'espoir hypocrite de profiter de son influence auprès des ignorants et des crédules pour devenir bientôt de ces *mauvais bergers* profiteurs des troupeaux qu'ils conduisirent parfois jusqu'à l'abattoir !

Aujourd'hui, la question se précise.

On n'ose plus dire que le prolétariat intellectuel est l'adversaire du prolétariat manuel, et l'on n'a plus l'audace de nous attribuer cette sottise. Chez nous, l'Art est chez lui !...

Les dessinateurs de toutes industries (bâtiment, métallurgie, chemins de fer, habillement) sont admis dans nos grandes fédérations d'industries, où on ne les refusa jamais.

Les instituteurs, les artistes lyriques et musiciens, en un mot, tous les professionnels qui vivent de leur art et ont besoin de se grouper contre ceux qui les exploitent, sont également des adhérents à notre organisation syndicaliste englobée par la Confédération générale du Travail.

Un jour viendra où les intellectuels que sont les ingénieurs et les architectes se joindront à ces *manuels-intellectuels* que sont les sculpteurs et les peintres, pour grossir encore le nombre, déjà formidable, de tous les exploités en révolte contre le système de l'exploitation de l'homme par l'homme.

D'ores et déjà, l'adhésion partielle de certains travailleurs intellectuels à la C. G. T. n'est pas pour nuire à leurs propres intérêts corporatifs.

En échange de l'éducation de la solidarité et de l'organisation défensive qu'ils gagneront à fréquenter les gars du bâtiment, de la métallurgie et des travailleurs manuels si nombreux de toutes les autres corporations, nos travailleurs intellectuels donneront le concours de leur art et de leur savoir pour que se hausse la mentalité ouvrière en matière d'art.

C'est ainsi, voyez-vous, que je suis, que nous sommes, militants syndicalistes d'hier, comme ceux d'aujourd'hui et de demain, les adversaires des intellectuels qui viendront joindre leurs intérêts aux nôtres et proclamer avec nous que *l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes !*

C'est un vieux cliché, toujours bon et toujours d'actualité comme celui qui résume tant de choses en ces simples mots : *Guérissons-nous des individus !*

Le prolétariat comprend les travailleurs intellectuels [1]

Au surplus, le prolétariat ne consiste pas uniquement dans la masse des manuels ; il englobe tous les ouvriers qui vivent de leur salaire, depuis l'ingénieur, l'architecte, l'artiste, jusqu'à l'employé, le cultivateur, l'artisan et le manœuvre.

Par opposition aux possédants parasitaires et dont la plupart n'exercent aucun rôle actif dans la besogne de production et de répartition des richesses, le prolétariat groupe toutes les activités utiles au fonctionnement de la machine sociale et jusqu'alors asservies.

Notre Confédération générale du Travail devient rapidement la représentation de plus en plus exacte, complète et puissante, de ce prolétariat...

Après l'échec lamentable d'une démocratie d'ailleurs mensongère, nous allons même jusqu'à penser qu'avec son bon sens et le concours de toutes les bonnes volontés, de toutes les intelligences mises au service du haut idéal humain qui est le sien, le prolétariat international est désormais seul capable, non seulement de ramener la paix dans le monde, mais d'assurer la vie même des sociétés, mise en péril par les folies capitalistes...

Avantages de pénétration et de souplesse que les intellectuels apporteront à la C. G. T. [2]

La conséquence logique de ce rapprochement des éléments manuels et intellectuels de notre classe laborieuse se manifestera d'heureuse façon devant l'émancipation syndicaliste des fonctionnaires, des artistes et de tous ceux exerçant, en un mot, les professions diverses nécessitant l'effort de la pensée. Cette émancipation n'en est qu'à son état embryonnaire, et il a fallu que les difficultés économiques de la vie soient ce qu'elles sont aujourd'hui et que, d'autre part, nos législateurs aient compris l'urgence d'autoriser les salariés de l'Etat et des villes à se grouper d'une manière aussi forte qu'efficiente, pour assurer son développement initial.

Le besoin de fraternité se fait donc de jour en jour davantage sentir entre ceux qui travaillent de leurs robustes bras et ceux qui imposent à leurs cerveaux asservis de longues, pénibles et méritoires besognes. J'ai démontré la valeur de cette union dans mes études préconisant la « coopération inten-

(1) *Populaire de Paris*, 9. 6. 19 (Louis Sellier, conseiller général de la Seine : « Qu'est-ce que le prolétariat ? »).

(2) *Bataille*, 17. 10. 19 (Henri Bourdin : « Sur les Syndicats d'intellectuels »).

sive » ; j'en mettrai en lumière, à nouveau, l'admirable prix à l'occasion de cette immense fusion dont, dans un avenir très prochain, la C. G. T. n'aura qu'à s'enorgueillir.

On a controversé la question de « médiation ». Attendu que les partisans de la pondération raisonnée, au nombre desquels s'inscrivent la plupart des intellectuels, apporteront à la cause commune le contingent de leur souplesse et de leur esprit d'amendement, ils rétabliront l'équilibre compromis par ceux de nos ardents camarades qu'aveugle le besoin de vengeance contre les oppresseurs du prolétariat et qui prétendent ne pouvoir terrasser la pieuvre capitaliste autrement que sur la barricade.

Nos forces décupleront par cette union, qui, pour n'avoir rien de religieusement sacré, n'en deviendra pas moins — avec le temps — d'une homogénéité parfaite propice à sa consistance et à l'envergure de son action.

QUELLE SERA DONC L'ATTITUDE DES INTELLECTUELS SYNDIQUÉS A L'ÉGARD DE LA C. G. T. ET DU SOCIALISME?

Il faut qu'ils aillent à la C. G. T.

Pas de ligne de séparation entre le travail intellectuel et le travail manuel (1)

Manuel ou intellectuel, le travail du sculpteur, qui manie les pains de glaise, pétrit l'argile ou taille la pierre et le bois ? Intellectuel ou manuel, celui du peintre, qui dessine avec ses doigts, je pense ? Et le chirurgien ? Et le physicien ? Et le céramiste ?

Je ne vois que les philosophes et les poètes, et les politiciens, qui n'aient point, à la rigueur, besoin de l'habileté professionnelle de leurs mains. Encore n'est-il parmi eux, aux époques modernes, que l'orateur qui, sans emprunter les mains d'autrui, puisse atteindre ses clients : la foule.

Et puis, même les orateurs, ne travaillent-ils point ? Alors, pourquoi rêver d'un groupement en face de la Confédération du Travail, au lieu « d'entrer dedans » simplement ?

C'est un argument si fondamental, d'une si évidente vérité, qu'on en est déjà presque las : les erreurs, les défauts de la C. G. T. ne lui viennent point des éléments qu'elle a, mais de ceux qu'elle n'a point encore. Ferez-vous grief, aux trois membres qu'il possède, des inhabiletés d'un manchot ? Mais non, c'est l'absence d'un membre, et non la présence de trois, qui le gêne !

Voici les instituteurs et les artistes dramatiques à la C. G. T. Mais c'est très simple ! Et pourquoi aller chercher midi à quatorze heures ?

La C. G. T. serait-elle donc appelée à englober tout le monde, sauf les simples oisifs, s'il en reste ? C'est bien possible, un peu lointain, sans doute, mais pourquoi pas ? Est-il absurde de concevoir que, consolidé, agrandi, mieux documenté et exercé, enrichi d'éléments nouveaux, cet organisme s'empare un jour — dans combien d'années ? — des directions ?

Le Parlement professionnel (2)

Et, *en fait*, la C. G. T. ne s'est-elle pas montrée supérieure, en force morale et sociale, au Parlement ? Quand les mineurs *ont exigé* les huit heures, telles qu'ils les entendaient, les députés et sénateurs qui avaient d'abord suivi le gouvernement n'ont-ils pas rebroussé chemin, n'ont-ils pas fait acte de soumission ? En un mot, n'est-ce pas la C. G. T. qui a été « législatrice » ?... Le Parlement n'a-t-il pas donné, très nette, l'impression qu'il était le simple truchement de la rue Grange-aux-Belles ?... Et ce truchement est-il nécessaire désormais ?...

... Alors ?

Oui, alors, qu'est-ce que nous attendons ?

Les prolétaires, depuis des années, soupirent après la naissance d'un Parlement professionnel. Vont-ils soupirer à perpétuité ?...

Toutes les catégories du prolétariat laborieux contribueront à désigner consciemment, sans passions de tréteaux, leurs représentants. Le Parlement qui en sortira sera vraiment le mandataire du labeur national, le seul qualifié pour dicter les lois à l'économie de la patrie. On ne verra plus de députés qui ne seront que députés; on éliminera ainsi de la représentation nationale certains individus « oisifs » qui n'ont d'autre fonction que celle de défendre les intérêts d'autres « oisifs »... Et peut-être verrons-nous bientôt se réaliser, surgir de « toutes » les consciences ce cri de réprobation jeté par J.-J. Rousseau : « Tout citoyen oisif est un fripon ! »

A l'œuvre donc, camarades ! Soyons nous-mêmes, pour nous-mêmes, nos législateurs !... Que le travail soit autonome !

L'entrée à la C. G. T. laissera aux intellectuels toute leur indépendance (1)

Une enquête fort intéressante ouverte par M. José Germain dans les colonnes de la *Renaissance* nous fixe plus précisément sur ce point en apportant le témoignage d'une cinquantaine d'écrivains choisis à tous les rayons de la Rose des vents littéraires.

M. José Germain a posé cette question :

— Voulez-vous une F. T. I. ou Fédération des travailleurs intellectuels ?

Cette F. T. I. doit-elle s'affilier :

1. A la C. G. P. ?
2. A la C. G. T. ?
3. Rester indépendante ?

Sur la création de la F. T. I., la réponse est : *Oui*, à l'unanimité.

L'affiliation à la C. G. P. n'a paru séduire personne.

MM. Maurice Bourgeois, Robert Charvay, Jules Bonnet, Romain Coolus, Nicolas Beaudoin, Hennebois, Paul Milliet, Léo Poldès, P.-N. Roinard, J.-H. Rosny, Sonolet, Mlle Irma Perrot, ont compris qu'une telle Association ne pouvait exister, durer et s'épanouir *efficacement* qu'en communion étroite avec la C. G. T.

C'est là déjà, n'est-ce pas, un effectif solide qui peut servir de cadre à une formidable armée.

D'autres écrivains d'ailleurs ont avoué leur sympathie pour cet éventuel rapprochement.

Il en est peu qui aient, à cet égard, fait preuve d'une intransigeante hostilité.

Il nous semble toutefois que le problème fut mal ou plutôt incomplètement exposé.

Demander aux intellectuels :

— Etes-vous pour ou contre la C. G. T. ? c'était bien.

Ajouter :

(1) *Petite République*, 9. 10. 19 (EMILE SOLARI : « Fédération d'intellectuels »).
(2) *Lanterne*, 4. 8. 19 (LOUIS ROYA).

(1) *Pays*, 5. 8. 19 (ANDRÉ CHEVALIER : « Les intellectuels et le syndicalisme »).

— Sur quelles raisons repose votre opinion ? c'eût été mieux et surtout plus instructif.

Un malentendu, en effet, paraît s'être établi à la base de l'enquête.

— Voulez-vous que la F. T. I. soit indépendante ? a dit M. Germain.

Mais on oublie que l'affiliation à la C. G. T. n'entraîne pas le moins du monde l'esclavage ni même la sujétion.

Il eût été plus logique peut-être de demander à la C. G. T. quelles conditions elle imposerait aux nouveaux adhérents et si elle imposerait d'abord des conditions.

Les artistes dramatiques, en s'y ralliant, n'ont rien abdiqué de leur indépendance. Et c'est si vrai que lors de la grève du 21 juillet (1) la majorité d'entre eux décida de suivre le mouvement à cause uniquement de la vie chère.

Quelques-uns même refusèrent de voter la grève, et nul compte ne leur fut ni ne leur sera demandé de leur attitude.

Vous me direz qu'ils auraient été forcés de faire grève néanmoins.

N'en eût-il pas été de même s'ils n'avaient pas été syndiqués ?

Donc l'entrée à la C. G. T. ne conduit nullement au servage.

Les intellectuels n'ont pas intérêt à aller à la C. G. T.

Ils deviendraient des esclaves (2)

Le citoyen Sigrand, secrétaire du Soviet central provisoire de France, adressait dernièrement, en ces termes, un appel pressant *à l'intelligence créatrice* :

« Quelques intellectuels, dont beaucoup de techniciens, penchent fortement de notre côté et n'hésitent que par la peur d'être tenus en méfiance par leurs camarades manuels. N'hésitez pas, camarades ingénieurs, nous avons besoin de votre science, de vos théories, pour nous soutenir dans la lutte, mais surtout après.

» Les agronomes et les chimistes seront particulièrement les bienvenus. »

Nous devons être flattés d'apprendre que nous sommes si nécessaires au bolchevisme en gestation.

N'y aurait-il pas là un curieux rapprochement à faire entre le bolchevisme de 1789 et celui qu'on voudrait nous faire subir maintenant ?

En 1789, la science, le mécanisme, étaient encore dans l'enfance ; l'activité intellectuelle était surtout littéraire et les ingénieurs d'alors étaient les avocats. Il est de fait que la Révolution fut puissamment aidée dans son développement par ces orateurs et ces casuistes célèbres, et il apparaît comme évident que si le flot rouge n'avait pas trouvé pour le guider ces puissances, il eût sans doute été bientôt endigué.

Messieurs les avocats entendirent l'appel d'alors, beaucoup même le devancèrent et, guidé par eux, le flot rouge submergea tout.

Messieurs, les ingénieurs d'aujourd'hui entendront-ils l'appel ? Il faut espérer que non. Ils n'ont, du reste, pas du tout les mêmes raisons personnelles, *sans parler des questions de principe*, de faire bande commune avec les fauteurs de la dictature du prolétariat.

L'avocat, le procureur, étaient l'employé du seigneur ; celui-ci se distinguait de lui par beaucoup de points ; l'inégalité était souvent choquante ; l'amour-propre était donc en jeu, et quoi donc de plus dur à guérir qu'une blessure d'amour-propre ?

L'ingénieur de nos jours, le directeur d'usine, n'est, il est vrai, que le premier employé du capital, mais il traite de pair à égal avec celui-ci. Il a un traitement souvent élevé, il jouit des mêmes droits civiques, il fait partie bien souvent des mêmes « Sociétés anonymes » ; il est fréquemment le commensal, et parfois même l'allié par mariage, du capital. Il n'a donc pas à supporter les mêmes piqûres d'amour-propre que les avocats d'antan. Que désire-t-il seulement ? Obtenir un traitement plus élevé.

Qu'irait-il donc faire dans la galère bolcheviste ? Perdre ce qu'il a, de chef qu'il est (car au fond un bon directeur mène même son Conseil d'administration), devenir esclave, et esclave de quoi ? Du pire des maîtres, de la foule anonyme et de ses meneurs trop « conscients ».

Non, non, Messieurs du bolchevisme, nous, ingénieurs, en tant que « puissance intelligente », nous n'avons rien à faire avec vous. Notre intérêt particulier est opposé à vos théories et, serait-il d'accord avec elles, nous discernerions l'intérêt général du corps social dans le respect des hiérarchies naturelles et nécessaires. Je dis « hiérarchie », car, même en démocratie, il y aura toujours une *hiérarchie* entre les fonctions diverses d'une même société humaine.

Cette situation nous trace notre devoir, et, fût-il contre nos intérêts, nous l'accomplirons. Là où le hasard pour les uns, la Providence pour nous, a fixé notre tâche, nous devons maintenir l'ordre et nous le maintiendrons.

Vous nous adressez un appel de défection envers la société organisée, nous ne vous écouterons pas et même, dans la mesure de nos forces, nous vous disons : *on ne passe pas !*

La doctrine socialiste n'accorde à l'élite intellectuelle qu'une situation économique et morale très inférieure à celle dont elle jouit actuellement (1)

En premier lieu, malgré le développement de la grande industrie, le nombre des moyennes et des petites entreprises n'a pas décru d'une manière sensible. Une grande partie des techniciens et des organisateurs que les socialistes comptaient attirer dans leurs rangs sont restés des patrons gérant eux-mêmes leurs capitaux et leurs entreprises. D'autre part, dans la grande industrie, la hiérarchie des emplois offre aux techniciens et aux organisateurs des situations aussi avantageuses que celles dont ils pourraient jouir en qualité de patrons. En fait, la conduite des grandes affaires nécessite le concours d'une élite d'employés supérieurs dont les capitalistes ne peuvent se passer et qu'ils doivent payer fort cher.

Jusqu'à présent, en fait d'intellectuels, le parti socialiste n'a réussi à attirer à lui que les plus médiocres. Il recrute ses partisans dans la population flottante des ratés, des ambitieux déçus qui, par malchance ou par manque de talent, ne sont pas parvenus à se créer une position conforme à leurs mérites ou à leurs désirs, ou parmi les idéologues ou les astucieux qui éprouvent pour le métier

(1) Sur cette tentative de grève générale, cf. *D. C.*, t. 2, pp. 210-231.

(2) *Libre Parole*, 14. 10. 19 (DES ROCHETTES, ingénieur agronome : « Réponse à l'appel du bolchevisme »).

(1) *Démocratie Nouvelle*, 1. 9. 19 (MAURICE HENRY : « Le socialisme et l'élite intellectuelle »).

d'agitateurs politiques une vocation toute particulière.

Pour quelle raison la grande masse des intellectuels adhérerait-elle au socialisme ? Le sort qui serait fait à l'élite dans un régime socialiste serait-il plus avantageux que celui qu'elle obtient dans la société capitaliste ? L'exemple du bolchevisme démontre le contraire. Les socialistes russes ont commencé par persécuter de la manière la plus odieuse les ingénieurs restés dans les usines dont ils se sont emparés. Aujourd'hui, l'expérience du pouvoir ayant appris aux chefs révolutionnaires que, sans le concours de l'élite intellectuelle, la production des richesses ne peut être maintenue à un niveau suffisant, un revirement s'est produit dans leur esprit. Le régime des Soviets affecte de traiter les techniciens avec plus d'égards et de considération. Mais la haine profonde des socialistes pour tous les hommes qui représentent une supériorité intellectuelle éclate derrière ces sentiments d'emprunt dictés par la nécessité. Les militants socialistes, qui s'intitulent hypocritement les dictateurs du prolétariat, agissent, à leur égard, comme le plus insolent des patrons. Ils conservent entre leurs mains tous les pouvoirs de commandement. Le technicien n'est pas pour eux un supérieur ni un égal, mais un employé, un subordonné dont on exploite le savoir parce qu'on ne saurait s'en passer. Marcel Cachin nous prévient que, dans le régime socialiste, le salaire d'un ingénieur ne pourrait dépasser celui d'un ouvrier métallurgiste.

Loin de réaliser le règne de la science et de l'intelligence, le socialisme, doctrine de régression sociale, n'accorderait donc à l'élite intellectuelle qu'une situation économique et morale très inférieure à celle dont elle jouit actuellement, malgré toutes les imperfections du régime capitaliste.

Il ne faut pas que les intellectuels s'imaginent, en venant à la C. G. T., qu'ils obtiendront une rémunération égale à celle des manuels (1)

Mettant en parallèle le travail intellectuel et le travail manuel, Cachin n'hésite pas à décerner à ce dernier la palme de l'utilité. Il en conclut qu'il est juste que la rétribution en soit supérieure. Et pour faire bonne mesure aux manuels, à qui il a souci de plaire, il va jusqu'à dire qu'il n'est pas plus difficile de former un professeur qu'un ouvrier. Tout cela n'est qu'affaire de hasard et dépend uniquement de la direction où l'on a été engagé dans sa jeunesse.

Avant toutes choses, il est une objection que nous désirerions soumettre à Marcel Cachin et à ceux qui seraient tentés de partager l'avis qu'il exprime. C'est une objection de fait. Déjà, avant la guerre, lorsque les fonctions publiques présentaient un avantage matériel assez sensible sur les métiers manuels, il s'était déclaré dans ces services une crise de recrutement. On ne trouvait plus assez de professeurs, assez de rédacteurs pour les ministères et les administrations. Or, dix ans auparavant, chaque place vacante était disputée par dix candidats et quelquefois plus. Mais la vie étant devenue plus difficile, les exigences des travailleurs intellectuels avaient grandi en proportion et ils ne consentaient plus à accepter la rétribution mesquine que leur offrait l'Etat.

Ainsi donc, quel que soit le degré d'utilité du travail technique et administratif, comme il est certain qu'on ne peut s'en passer, il faudra de toute nécessité, même en régime socialiste, le rétribuer assez bien pour en recruter les cadres. Et c'est de cette façon que l'on verra ce qu'il vaut réellement. Il n'y en a pas d'autre.

En attendant que la vraie rétribution du travail intellectuel soit ainsi fixée naturellement, elle l'est d'une façon un peu empirique et arbitraire, qui résulte du jeu compliqué des habitudes, des institutions et des privilèges sociaux. Il se peut que, dans bien des cas, la part du travail intellectuel dans la répartition soit supérieure à son mérite. Mais il est bien plus certain que, la plupart du temps, elle est beaucoup inférieure...

Sans doute, les résultats du travail manuel sont visibles à l'œil nu et tombent sous le témoignage des sens. Nous voyons devant nous grossir le tas de charbon, s'entasser les matériaux d'un remblayage, s'assembler les parties d'une machine que l'on fabrique.

Mais l'idée qui préside à toutes ces opérations, qui les a conçues, sériées, parce qu'elle ne se voit pas, peut-on en nier l'existence et l'utilité éminente ? Dans une mine, l'ouvrier est-il plus utile que l'ingénieur ? L'ingénieur est-il plus utile que le professeur qui lui a enseigné les principes de son art ?

C'est un point de vue qu'on ne saurait soutenir avec la moindre apparence de sérieux. Pour tout homme qui raisonne, le rôle du travailleur intellectuel, faisant œuvre d'initiative et de raisonnement, dépasse en utilité celui du travailleur purement manuel. Pour s'y adapter, l'effort est certainement plus long et plus difficile. La démagogie peut corrompre les jugements que l'on porte sur la réalité, mais elle ne change pas la nature des choses. Il y a un danger certain à creuser un fossé entre l'intelligence et le travail manuel, et c'est une œuvre fâcheuse que de créer du mauvais vouloir entre deux catégories de producteurs qui ne peuvent se passer l'une de l'autre.

Le muscle opprimerait le cerveau (1)

Il y a quelque cinquante ans, la formule bismarckienne : *la force prime le droit,* triompha : le monde dut la subir pendant près d'un demi-siècle, et faillit même voir étendre son empire, si les efforts des alliés, sous l'impulsion de la France héroïque, n'eussent cassé les reins du mauvais imitateur de l'aventurier heureux qu'avait été Bismarck. Pourquoi faut-il qu'après avoir échappé à cet effroyable péril le monde soit encore exposé à un danger non moins terrible peut-être ? Que lui servira d'avoir fait mentir la formule *la force prime le droit,* s'il lui faut dorénavant faire la triste expérience d'un état misérable résumé dans cette autre formule : *la force prime l'intelligence ?*

Le danger, qui se manifeste actuellement avec une singulière acuité, ne date pas d'aujourd'hui, et ce serait une erreur que de le regarder comme une des conséquences de la guerre. Il existait déjà avant l'horrible mêlée des peuples, mais, seuls, les esprits clairvoyants l'apercevaient...

Que deviendrait une société où le manouvrier serait roi ? Est-il besoin de prouver que ce serait le retour à l'état primitif, où tout le travail de l'homme consistait à assurer sa nourriture, celle

(1) *Politique*, 24. 8. 19 (Louis Breton : « Intellectuels et manuels »).

(1) *Figaro*, 26. 10. 19 (Paul Gaulot : « L'autre danger »).

de sa femelle et de ses petits ? On ne convaincrait pas ceux qui ne le croient point et, pour les autres, il n'est que faire de démonstration. Mais ce qu'il faut dire, c'est que le travail intellectuel doit faire face au danger et qu'il se doit de défendre sa place dans l'organisation sociale.

Or, et c'est là un point douloureux de la lutte entre le muscle et le cerveau, l'unanimité n'existe pas pour cette défense, et force nous est de constater quelques défections parmi les travailleurs intellectuels. Ne voit-on pas, à l'heure actuelle, certains de ceux-ci manifester l'intention (et parfois la réaliser) de se mettre sous la protection des travailleurs manuels ? On n'aurait point cru à tant d'humilité chez des artistes, des écrivains, voire des poètes. Et pourquoi cet abaissement volontaire ? Si encore il pouvait procurer à ceux qui l'acceptent la compensation d'avantages matériels ; mais quelle Confédération, générale ou non, du Travail sera assez puissante pour imposer une œuvre d'art, une œuvre littéraire à qui n'en veut pas, — en admettant qu'il se trouve jamais une Confédération du Travail pour se soucier d'une œuvre d'art ou d'une œuvre littéraire ?

Non, le cerveau, dont la fonction est de diriger le muscle, ne peut souffrir ce renversement de rôles, où l'un perdrait sans que l'autre y gagnât. Enfin, ce n'est pas aux travailleurs intellectuels à oublier que l'intelligence a des devoirs comme elle a des droits, et que, s'il ne dépend pas d'eux que l'on méconnaisse ses droits, il dépend d'eux de ne pas méconnaître ses devoirs, dont la charge leur incombe.

Après une lutte épouvantable, qui a dépassé en horreur tout ce que les yeux des hommes ont vu jusqu'ici, la civilisation a fini par terrasser la barbarie, et peut inscrire sur son drapeau la devise des temps futurs : *le droit prime la force* ; mais sa victoire serait vaine si, contre l'autre danger qui la menace, elle restait désarmée ou impuissante, et si, à la première devise elle ne pouvait ajouter celle-ci : *l'intelligence prime la force*...

Bolchevisme littéraire (1)

Toutes sortes de personnes appartenant à ce qu'on appelle des professions libérales, dont elles aspirent à faire ce qu'elles doivent nommer fièrement des professions libérées, s'affilient maintenant à la C. G. T., et, dans le dessein de mieux défendre leurs intérêts professionnels, tendent des mains ferventes vers cette nouvelle Notre-Dame des Grèves. Soit. Néanmoins, la C. G. T. n'est pas qu'une vaste Fédération de travailleurs seulement occupés de salaires et de contrats ingénieux. Elle a son programme politique et révolutionnaire, projette par exemple d'exproprier les patrons et de socialiser les industries, non sans proclamer ouvertement et officiellement sa sympathie pour ce défi à toute civilisation qu'est la révolution russe. Par conséquent, et puisqu'il s'agit d'un programme hautement proclamé et publié, la logique exige que chaque adepte de la C. G. T. le reconnaisse pour sien : et voici donc que tous ces comédiens et comédiennes, syndiqués d'hier, doivent applaudir au bolchevisme, à ses massacres et à ses hontes...

On sait ce qu'est le groupe « Clarté » (2) : une ligue, une phalange d'esprits auxquels le monde ne semble pas bien fait, et qui rêvent de l'améliorer en cassant tout, pour tout créer ensuite. Or, ce groupe, qui demeure sous la haute influence de M. Henri Barbusse, a publié récemment un manifeste important, une magistrale profession de foi, une sorte de catéchisme en quinze articles. Parmi ceux-ci, nous lisons, nous avons l'étonnement et le chagrin de lire : « La plus grande partie des hommes a toujours été, jusqu'ici, réduite en esclavage, écrasée et massacrée, selon le caprice de quelques-uns, grâce à la magie des traditions... Tant qu'on ne change pas tout, on ne change rien... L'héritage est un vol... Considérer la patrie comme une étape de l'altruisme est une vertu. La considérer comme un but est un crime... Il n'y a pas, en vérité, d'étrangers. La logique et la morale sont internationalistes... Les grèves politiques sont à la fois les plus nobles et les plus utilitaires... », etc. Ah ! il y a aussi cet axiome : « La réalité est raisonnable. »

Dans le Comité de direction du groupe « Clarté », nous relevons des noms bien connus : par exemple, M. Anatole France, Mme Séverine, Henri Barbusse, Georges Duhamel, etc. Au milieu d'une liste d'adhérents, liste donnée par les journaux il y a quelques mois, d'autres noms figurent autour de M. Romain Rolland, redescendu de sa Tour-Prend-Garde depuis l'armistice.

Eh bien, qu'on n'en doute point : si des penseurs et des artistes se sont inscrits au bas d'une telle proclamation, c'est à cause de la baisse présente que subit çà et là cette valeur appelée signature. Eux aussi auront apparemment usé de la restriction mentale.

Aussi la majorité des intellectuels ne paraît pas désireuse de s'affilier à la C. G. T.

Rapports des travailleurs manuels et des travailleurs intellectuels (1)

Un certain nombre d'artistes, d'hommes de lettres, d'ingénieurs, de médecins, se sont réunis avant-hier, dans un café de la rive gauche, pour jeter les bases d'une Association des professions libérales et discuter les principes d'une action commune. Beaucoup de paroles réfléchies et précises furent prononcées à travers la fumée des pipes et des cigarettes. Il faut dire que les promoteurs avaient déjà tenu des réunions préparatoires et arrêté leurs statuts. La « Fédération des arts, lettres et sciences » était constituée, et il s'agissait de définir la liaison qu'elle aurait avec les organisations existantes.

Eh bien, dans cette réunion de l'autre soir, une réaction très nette et très raisonnée se manifesta contre l'envoûtement cégétiste.

Non pas que tous ces jeunes hommes professent des opinions que l'on qualifie volontiers de rétrogrades ; non pas qu'ils aient l'orgueil de classe ou de caste et qu'ils soient hostiles aux ouvriers ; non pas qu'ils s'effarouchent des vérités modernes et qu'ils redoutent un changement trop brusque de la vieille société.

Au contraire, ils sont profondément pénétrés des injustices sociales et avides d'un ordre nouveau. Mais ils se demandent s'il n'y a pas une sorte d'humiliation à confier leur destinée à la masse ouvrière parce qu'elle est provisoirement la force ;

(1) *Gaulois*, 24. 9. 19 (MARCEL BOULANGER).
(2) Sur ce groupe, cf. *D. C.*, t. 2, pp. 307-308.

(1) *Avenir*, 3. 10. 19 (RENÉ SUDRE : « Intellectuels et manuels »).

si ce n'est pas un renversement de l'ordre naturel des choses et une trahison envers l'esprit, dont ils prétendent exclusivement relever.

D'abord, ils ne sont pas sûrs que les manuels comprennent leurs vrais intérêts. Les révolutionnaires de 1789 déclaraient, en guillotinant Lavoisier, n'avoir pas besoin de chimistes ; en quoi ils se trompaient, puisque ce sont les chimistes qui ont fait avancer le plus la civilisation matérielle. N'est-il pas à craindre que les révolutionnaires d'aujourd'hui ne reconnaissent pas l'utilité des intellectuels purs, des philosophes et des artistes qui exercent dans la société des fonctions de luxe ? Sans doute, ils tolèrent les ingénieurs, qui améliorent leurs outils, et les médecins, qui conservent leur santé. Mais le mouvement qui emporte les modernes vers la satisfaction des appétits et des instincts élémentaires est si impérieux qu'il risque d'anéantir, en même temps que l'élite contemplative, l'élite spirituelle tout entière. Or, ce que deviendrait la société ainsi décérébrée, on le devine...

Telles sont les inquiétudes qui se manifestent dans la jeunesse cultivée : sincère désir de fraternité véritable, grand besoin d'un renouvellement social, mais refus d'abdiquer leur prééminence, de subordonner le spirituel au temporel et de reconnaître un ordre où le privilège de la pensée serait méconnu. Tant que les Syndicats ouvriers ne visaient qu'à organiser leurs intérêts professionnels, à faire respecter les droits du travail, à exiger l'amélioration de leur hygiène, l'extension raisonnable de leurs loisirs, en un mot, à relever la dignité de l'homme dans le travailleur, il était impossible de ne pas applaudir à leur œuvre et de ne pas y collaborer. Mais du jour où ils ont la prétention de diriger la société, ces élites naturelles, ces vraies élites, opprimées tout autant qu'eux, ont le devoir de faire valoir leurs droits imprescriptibles, sous peine de barbarie.

Des intellectuels ont entrepris de fédérer leur différents groupements Confédération générale des travailleurs intellectuels [1]

Les travailleurs intellectuels, que ne réunit pas la solidarité de l'atelier et de l'usine, ont toujours été jusqu'à présent livrés à eux-mêmes. Ils sont demeurés sans défense, sans action sur la société. Ils n'ont représenté d'autre valeur que leur valeur individuelle.

Depuis la guerre s'est pourtant révélé parmi eux un nouvel état d'âme. Ils ont compris qu'entre la Confédération générale du Travail, dont le pouvoir va grandissant, et la Confédération générale du patronat, fondée il y a quelques mois, entre l'argent, dont la toute-puissance devient effarante, et le travail manuel, qui croit résumer à lui seul l'activité productrice, il y aurait place pour une puissance intermédiaire.

C'est cet état d'esprit que sont venus affirmer hier au *Matin* les représentants de vingt groupements d'écrivains, de savants et d'artistes, réunis sur l'initiative de M. José Germain, président de l'*Association des écrivains combattants*.

Il y avait là les présidents ou les mandataires de la *Société des auteurs dramatiques*, de la *Société des gens de lettres*, de l'*Union des Syndicats d'ingénieurs français*, de la *Ligue de l'Enseignement*, de la *Fédération des trois ordres de l'enseignement*, de la *Fédération des savants*, du *Syndicat des ingénieurs des mines*, de la *Société des artistes français* et de l'*Association des artistes mobilisés*, des *Ecrivains combattants*, des *Chansonniers*, de l'*Association de la critique dramatique*, des *Compagnons de l'Intelligence*, de la *Société des poètes français*, de l'*Association des dessinateurs industriels*, du *Syndicat des journalistes*, etc. Tous les ordres du travail intellectuel étaient représentés.

La communauté d'intérêts qui devait assembler un jour coude à coude et cœur à cœur les ouvriers des lettres, de l'art et de la science, fut d'abord exposée par M. José Germain.

Il montra leur isolement déplorable entre les ouvriers manuels, admirablement soudés ensemble, et les capitalistes, étroitement unis ; leur situation morale et matérielle infime, alors que les confédérés manuels et les patrons puissamment solidaires s'efforcent les uns et les autres de travailler de moins en moins pour gagner de plus en plus ; leur crédit insignifiant auprès des pouvoirs publics, dont tout le personnel est fourni par eux.

M. Romain Coolus, président de la Société des auteurs dramatiques, à son tour, invoqua le mérite et la dignité de la conception intellectuelle, toujours antérieure à la mise en œuvre manuelle et à l'intervention capitaliste, puisque c'est elle qui les alimente et défraye ; il annonça d'ailleurs que la Société des auteurs dramatiques adhérait d'autant plus volontiers à l'initiative actuelle qu'elle travaillait de son côté à rapprocher le plus grand nombre possible de groupements intellectuels, et qu'avec le concours de juristes réputés elle avait d'ores et déjà préparé les statuts de la future Confédération.

M. Archer, président du Syndicat des ingénieurs des mines, affirma la nécessité de grouper savants, écrivains et artistes, non pas seulement pour la défense de leurs intérêts communs, mais pour la défense d'un même programme national.

M. Raoul Bigot, représentant l'Union des Syndicats d'ingénieurs français, assemblant deux mille ingénieurs, déclara que ceux-ci étaient depuis la guerre sortis de leur tour d'ivoire, que tous les cerveaux devaient se grouper, comme l'ont fait ceux qui possèdent la richesse, ceux qui travaillent de leurs bras.

Après M. Georges Lecomte, qui apporta à l'idée l'éloquente adhésion de la Société des gens de lettres, tous les représentants des groupements dirent leur volonté d'oublier tout ce qui divise les intellectuels pour ne se souvenir que de ce qui les unit, et c'est à l'unanimité que fut voté le principe d'une Confédération générale des travailleurs intellectuels.

Cette Confédération ne se pose en adversaire d'aucune autre.

Elle entend être un élément d'organisation sociale et nationale. Alors que sont confédérés les patrons dans la C. G. P., les ouvriers dans la C. G. T., les agriculteurs dans la C. G. A., il n'est plus possible aux travailleurs de l'esprit de rester, eux seuls, sans lien et sans programme.

La Confédération nouvelle a décidé de se mettre immédiatement au travail et de commencer demain même, à la Société des auteurs dramatiques, l'étude des statuts confédéraux.

Pour la première fois en France, entre le *capital-argent* et le *capital-travail*, vient de s'affirmer la valeur du *capital-intelligence*.

(1) *Matin*, 11. 2. 20.

La Fédération nationale des techniciens ou « U. S. T. I. C. A. » (1)

Ce groupement s'imposait

La C. G. T. n'accepte pas, en effet, les techniciens détenant une part de l'autorité patronale, comme c'est le cas pour les chefs de fabrication, de services, et les directeurs : d'autre part, les Syndicats patronaux, rassemblant les représentants du capital, ne peuvent logiquement réunir employeurs et employés ; ils sont, en outre, trop souvent rebelles à l'évolution sociale et aux transformations économiques pour répondre aux désirs de progrès et d'ordre des techniciens.

Où iront donc ceux qui, sans distinction d'origine ni d'emploi, contribuant à l'organisation ou au fonctionnement des fabrications industrielles, des exploitations commerciales ou agricoles, ont une part de direction dans la production ?

L'Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture (U. S. T. I. C. A.) s'est créée il y a quelques semaines pour combler cette lacune.

L'U. S. T. I. C. A. tend à réunir la partie intellectuelle de la production qui, ne pouvant se fondre dans les groupements ouvriers, constitue en fait un tiers état qui, associé au travail, met en œuvre le capital.

Cet élément technique, sans lequel la société moderne ne peut fonctionner, groupé en syndicats professionnels au sein de l'U. S. T. I. C. A., pourra enfin défendre ses intérêts corporatifs.

Mais les promoteurs du nouveau groupement ont des objectifs plus élevés et plus larges que la défense d'intérêts professionnels.

Ils estiment que dans le chaos économique actuel, où tous les remaniements, toutes les réorganisations en gestation aboutissent à des problèmes techniques, les techniciens se doivent à eux-mêmes d'intervenir dans l'élaboration des réformes.

Que ce soit dans le domaine de la production industrielle ou dans le domaine des échanges, les problèmes à solutionner sont, en effet, exclusivement de la compétence de la technique.

Les techniciens centre de ralliement des intellectuels (2)

Les techniciens, n'est-ce pas la catégorie de travailleurs qui fait le plus clairement apparaître une éminente fonction sociale de l'intelligence que les saint-simoniens célébrèrent en vain, semble-t-il ?

L'activité féconde, le travail positif ne sont pas l'apanage des seuls travailleurs manuels ; et il y a un capital plus essentiel que le capital-argent à la civilisation.

Les techniciens forment les cadres de l'armée économique. A ce titre, quelles belles perspectives ils découvrent : direction du travail, direction économique générale, orientation du régime social !

Or, je crois que toutes les professions libérales peuvent se dire :

— Nous sommes dans les prolongements de la technique.

Et les intellectuels :

— Nous sommes les techniciens de la pensée.

Eh bien ! camarades que la C. G. T. attire sans avoir de quoi vous satisfaire, aurez-vous répugnance à vous rallier aux techniciens ?

Vous professeurs, vous fonctionnaires et spécialistes non manuels, vous artistes et littérateurs, ne parlez-vous pas le même langage qu'eux ? N'êtes-vous pas sacrifiés pareillement par le capitalisme ? N'êtes-vous pas faits, eux et vous, pour vous entendre ?

Il est vraisemblable, n'est-ce pas, qu'ils ne refuseront pas votre concours, l'aide de votre culture et de vos personnalités. Vous êtes des bourgeois déçus, mais aussi des travailleurs exploités. Et si des organisations strictement ouvrières montrent à votre égard une juste méfiance, n'appartenez-vous pas en frères, les techniciens et vous, à ce qu'on voudrait appeler la classe de l'intelligence appliquée ?

Mais le groupement des techniciens a fini par se laisser entraîner : il s'est affilié à la C. G. T. par l'intermédiaire du Conseil Economique du Travail.

(1) *Bataille,* 6. 7. 19 (ROGER FRANCQ, ingénieur des arts et manufactures, secrétaire général de la Fédération : « Amis de la production »).
(2) *Œuvre,* 13. 6. 19 (HENRI CLOUARD : Le syndicalisme technique »).

LE « CONSEIL ÉCONOMIQUE DU TRAVAIL »

Composition (1)

Il est constitué par les représentants de la C. G. T., de la Fédération des fonctionnaires et des coopératives, et de l'U. S. T. I. C. A. (Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture). Neuf sections d'études y fonctionneront. Le Comité directeur comprend : le secrétaire de la C. G. T. Jouhaux et ses trois secrétaires adjoints : Marcel Laurent, Dumoulin, Lapierre ; trois techniciens : Franck, Montagnon, Archer, inventeur d'un canon de 85 et grand ennemi d'Albert Thomas, le *Père de la vie chère*) ; trois fonctionnaires : Ch. Laurent, Beidon, Glay, instituteur ; enfin, trois coopérateurs : Ch. Gide (professeur à la faculté de droit et défaitiste), Peckstadt et Poisson.

Attributions et rôle (2)

Les fonctionnaires tâcheront de « mettre un peu d'ordre dans la maison »

Les fonctionnaires ont depuis longtemps senti qu'ils sont, au même titre que les autres travailleurs, les victimes de l'inégalité économique. « C'est ce qui les a poussés, me déclara Charles Laurent, secrétaire de la Fédération des fonctionnaires, à s'agréger de plus en plus à la masse des travailleurs et à adhérer au Conseil économique du travail.

« C'est aussi le sentiment, accru chaque jour, de l'impuissance totale du monde gouvernemental actuel, impuissance constatée par le désarroi et l'incohérence qui règnent dans nos administrations, par les lois inapplicables ou inappliquées élaborées et appliquées par la coalition des incompétents.

» Nous sommes dans la situation des employés d'une maison qui va à la faillite. Nous chercherons les formules qui mettront un peu d'ordre dans la maison.

» Notre rôle, Laurent, de la C. G. T., l'a parfaitement défini, est de remplacer au Conseil économique les pouvoirs publics en carence. »

(1) *Démocratie Nouvelle,* 8. 1. 20 (JEAN MAXE : « Le Conseil national économique »).
(2) *Humanité,* 8. 1. 20 (CH. LUSSY : « Le Conseil économique du travail »).

Les coopérateurs feront valoir les droits des consommateurs

Dans cet immeuble de la rue de l'Entrepôt qu'on pourrait justement appeler la Maison de la Coopération, Poisson nous reçoit avec sa bonne grâce habituelle :

« La Fédération nationale des Coopératives — nous dit-il — n'a pas hésité à accepter de participer aux travaux du Conseil économique du travail.

» Elle y a, du reste, délégué trois des membres de son Conseil central, dont l'éminent économiste, apôtre de la coopération, M. Charles Gide.

» De plus, aux différentes commissions chargées de préparer les rapports et les travaux pratiques, elle a désigné les coopérateurs membres de son Office technique les plus capables de rendre des services, particulièrement Albert Thomas, Henri Sellier, Mauss, Bernard Lavergne, Jacques Dreyfus, le docteur Doizy, Cleuet, Gaston Lévy, etc. »

— La C. G. T. représente plus particulièrement les intérêts des producteurs, et la Fédération des Coopératives ceux des consommateurs. N'y a-t-il pas opposition de nature et de buts ?

« — Nous avons pu le croire nous-mêmes, nous répond Poisson, mais nous avons été encouragés à prendre notre décision en raison du récent Congrès de Lyon, où la C. G. T. a proclamé que, dans cette œuvre, producteurs et consommateurs devaient être considérés avec des droits égaux.

» C'est principalement cet intérêt des consommateurs que nous avons l'intention de faire valoir dans les différentes solutions envisagées ; particulièrement, nous marquerons que, dans le grave problème des nationalisations, il est impossible de concevoir une réorganisation économique sans la participation des consommateurs à la direction et à la gestion.

» Du reste, nous ferons valoir la thèse coopérative qui prétend que la consommation doit organiser la production, qu'elle représente plus spécialement l'intérêt général, et que ce n'est pas seulement dans le domaine propre de notre mouvement que nos théories doivent recevoir une application. »

Enfin, la Fédération nationale des coopératives a déjà vu avec plaisir qu'en ce qui concerne les échanges internationaux le Conseil économique du travail entendait se placer du point de vue même qui a été adopté par les conférences coopératives.

Poisson regrette que le Conseil économique du travail manque de moyens de réalisation, mais, me dit-il, « il est certain que très rapidement les solutions envisagées s'imposeront au pays, surtout lorsque nous aurons montré que les grands problèmes des difficultés de l'heure ne pourront être résolus complètement et rapidement que par une sorte de Société économique des nations utilisant au mieux les ressources naturelles, les moyens d'échange et le génie de chaque pays. »

L'U. S. T. I. C. A. apportera le concours de l'expérience technique de ses membres

L'Union syndicale des techniciens de l'industrie, du commerce et de l'agriculture (U. S. T. I. C. A.), groupement nouveau, apporte cet élément nouveau et nécessaire ; les travailleurs intellectuels, ou plus exactement les agents de direction de l'industrie, ingénieurs, anciens élèves des grandes écoles techniques, chefs de services administratifs, de contentieux, etc.

L'U. S. T. I. C. A., dont le siège est 7, rue Pasquier, appelle à elle l'ensemble des techniciens intervenant dans la production et les échanges dans un but de défense professionnelle.

« Quel sera plus exactement votre rôle dans le Conseil économique du travail ? sommes-nous allé demander à M. Roger Francq, secrétaire de l'U. S. T. I. C. A., dont il est, en quelque sorte, le fondateur.

» L'U. S. T. I. C. A., nous a-t-il répondu, apportera au Conseil économique du travail le concours de l'expérience technique de ses membres pour résoudre les problèmes de transformation qui s'imposent.

» Par ses Commissions d'étude, elle répartira le travail technique qui lui sera donné par les sections du Conseil économique du travail. Elle apportera à ces études l'esprit objectif, réaliste et scientifique avec lequel les techniciens ont l'habitude de traiter les questions de construction qu'ils ont à résoudre dans la vie courante.

» Nous prendrons les données de chaque problème qui nous sera soumis, telles qu'elles existent dans la vie, et tâcherons d'en faire surgir une organisation au rendement maximum.

» Nous aurons d'autant moins de peine à travailler en liaison avec les groupements qui constituent le Conseil économique du travail que les directives du Congrès de Lyon concernant les réorganisations économiques sont justement inspirées de cet esprit réaliste qui anime tout l'effort syndical et social des organisations ouvrières. »...

Quelques jugements sur le C. E. T.

Demain l'atelier remplacera le gouvernement (1)

Il ne suffit pas de réclamer plus de production, de demander constamment des efforts supplémentaires aux muscles des ouvriers déjà surmenés, il faut que mauvaise organisation, mauvaise direction, mauvaise répartition des matières premières fassent place à une organisation rationnelle de laquelle soit exclue l'odieuse exploitation de l'homme par l'homme.

L'ancien ordre de choses s'exerçait au détriment du progrès technique et du développement des possibilités de consommation de tous.

Il n'est plus de mise.

A l'autorité, à la force, doivent succéder la raison, la discussion éclairée.

Répétons-le, la doctrine du Conseil économique du Travail sera : que la réorganisation économique doit avoir pour base le développement ininterrompu de l'outillage national ou industriel, le plein épanouissement des initiatives compétentes et éclairées, et pour but : l'emploi de tous les talents pour poursuivre l'utilisation de toutes les ressources matérielles et l'application de toutes les inventions et découvertes.

Le Conseil économique du travail doit enlever toute excuse à la routine stérile et meurtrière.

La nation, expression des intérêts de la collectivité, ne peut pas méconnaître son droit social créé par le travail des générations passées, maintenu par l'effort commun d'entretien des organes économiques et développé par les sacrifices que chacun consent pour les transformations successives de ces organes, suivant les indications de la science et des besoins du progrès.

Le Conseil économique du Travail dira que rien de nécessaire à la vie personnelle, familiale ou

(1) *Bataille*, 9. 1. 20 (Léon Jouhaux : « Au travail ! »).

nationale, ne doit être livré à des intérêts privés ; que le contrôle des producteurs et des consommateurs associés doit diriger tous les efforts dans le sens le plus conforme aux intérêts généraux.

Le Conseil économique du travail fera valoir que la réorganisation économique ne pourra produire tous ses efforts utiles que si la nation reprend, maintient ou établit son droit social sur la propriété des richesses collectives, sur les moyens de les produire et de les échanger. Il dira aussi s'il en confie la gestion autonome, mais contrôlée, à des organes collectifs nouveaux, administrés par des représentants des producteurs et des consommateurs.

« Une initiative heureuse » (1)

Constatons tout d'abord que, s'il est d'esprit révolutionnaire, le syndicalisme n'a point versé ces derniers mois (non plus qu'au cours de la guerre) dans les folies du socialisme et du bolchevisme unifiés. Le manifeste édicté par le Congrès fédéral de Lyon affirme à nouveau les principes, les moyens et les fins propres du mouvement ouvrier conduit par la C. G. T. ; sa complète autonomie, autonomie déjà proclamée par le Congrès confédéral d'Amiens. On sait qu'en juillet les chefs syndicalistes avaient blâmé l'initiative prise par M. Longuet de préparer une grève générale révolutionnaire. Et on n'ignore pas qu'en novembre, tandis que les unifiés imaginaient et soutenaient à Paris la candidature bolcheviste de Sadoul, ils se rendaient à Washington ! Pratiquement, donc, le syndicalisme se défend d'être uniquement destructeur.

Comment le blâmerions-nous, quand, au contraire, il accentue en lui les tendances à l'étude, à la méthode des réalisations graduelles ; quand il se rallie à l'idée de parfaire l'organisation économique ; quand il cherche à intensifier la production ? Pareille orientation nous semble trop intelligente, trop conforme aux grands intérêts nationaux, pour que nous ne le reconnaissions point.

Or, tel est bien le dessein des syndicalistes qui inaugurent le nouveau conseil. « Dans la désorganisation et le découragement des temps présents, écrivent-ils, le Conseil économique du Travail se révèlera *capable de faire l'ordre* par l'élaboration de solutions adéquates. »

Il sera comme une école pour les chefs du mouvement ouvrier. « Son rôle, c'est de *préparer la classe ouvrière* à sa mission de *gestion* et de prouver qu'elle est capable de gérer... Il ne suffit pas de vouloir gérer, *il faut en avoir la compétence.* »

Cet examen sincère des difficultés économiques, cette sorte d'initiation, cette recherche préalable d'un aménagement meilleur de la production, cette volonté de le réaliser progressivement, tout cela marque, à nos yeux, une méthode nouvelle qu'essaye le syndicalisme, et dont il doit tirer un gain moral, une tenue, une valeur réels.

Cela est si vrai qu'aux yeux de ces orthodoxes la qualité d'ouvrier n'entraîne plus l'omniscience ; et qu'aux manuels ils adjoignent les techniciens, pour mieux saisir les données des grands problèmes économiques.

Nous avions, à l'extrême gauche, des partis qui s'enorgueillissaient d'être uniquement de violence et d'anarchie. Quelles œuvres ouvrières le parti socialiste unifié peut-il opposer, par exemple, à la floraison d'œuvres populaires des grands groupements religieux qu'il abhorre ?

Et voici qu'en présence du grave désarroi issu de la guerre le syndicalisme révolutionnaire confesse qu'il y a lieu de rassembler les compétences, théoriques et pratiques, pour examiner les conditions de la production, pour les amender, pour édifier des organisations d'un rendement plus intense.

De grâce, ne condamnons pas ces premières manifestations d'un esprit nouveau de travail et de création ! D'autant plus que, par cette voie, le syndicalisme peut être amené à des constatations d'une singulière importance.

(1) *Radical*, 9. 1. 20 (J. Perchot ; « Les tendances nouvelles du syndicalisme »).

L'enfant de la C. G. T. est un soviet économique (1)

Le C. E. T. est né. M. Jouhaux a présidé à sa venue au monde. Il sera son tuteur. La *Bataille* a célébré cet événement par un numéro spécial, où la C. G. T. ne cache pas sa joie et sa fierté. Le C. E. T. est né, dit-on, de la C. G. T. La C. G. T. se penche ostensiblement sur son berceau ; elle guidera sa croissance et son développement. Elle n'aura pas de peine à le maintenir dans la voie du syndicalisme cégétiste : elle en a formé son sang, sa moelle et ses os ; elle ne cessera pas de dominer sa volonté, puisqu'elle demeure à sa tête et que ses éléments forment encore la plus grande partie de son organisme.

Les délégués cégétistes n'entrent que pour un quart, il est vrai, dans la composition de ses sections. (Le C. E. T. comprend neuf sections chargées d'étudier respectivement l'outillage national, l'organisation économique, la production industrielle, la production agricole, les finances et le crédit, le cadre de la vie sociale, c'est-à-dire l'hygiène, les loisirs, l'éducation, l'enseignement général et technique, le commerce et la répartition des richesses, les régions dévastées.) Les dix-huit secrétaires de sections, à raison de deux par section, forment un Comité de répartition du travail. Mais à la tête de tout l'organisme est établi un Comité directeur, dont un quart des sièges est réservé à la C. G. T. et dont le secrétaire général n'est autre que le secrétaire de la C. G. T., M. Jouhaux lui-même.

Voilà des faits qui parlaient assez clair. La *Bataille* s'est chargée de les rehausser d'une vigoureuse illustration. Au frontispice de son numéro spécial, les mots *Confédération générale du Travail* surmontent le titre *Conseil économique du Travail*. Et si quatre organismes collaborent à l'œuvre nouvelle, c'est la C. G. T. qui prend la direction, sous les traits d'une femme à demi nue, coiffée d'un bonnet phrygien, qui travaille « avec le concours » des coopératives, des fonctionnaires et des techniciens...

Il va suffire à Jouhaux de nous dire comment le C. E. T. se mettra en marche pour que nous discernions bien vite le mouvement révolutionnaire. L'animal soviet ne se fait pas seulement connaître à sa figure, mais aussi à son allure :

« Certes, il n'aura pas le pouvoir d'exécution que le gouvernement lui a refusé jusqu'ici, mais il aura le droit et le devoir de s'adresser aux masses, de leur faire comprendre les problèmes économiques qu'on leur a jusqu'ici soigneusement cachés. Il aura le devoir d'éclairer la conscience publique sur la gravité de ces problèmes...

» Si ce travail est fait, nul doute que nous n'ayons

(1) *Action Française*, 12. 1. 20.

la masse derrière nous, et quand celle-ci, consciente de la nécessité des solutions, sera avec nous, quel est le gouvernement qui osera se dresser contre cette force et ne pas appliquer les décisions prises ? Quel est le gouvernement qui osera prendre la responsabilité de couvrir, devant l'opinion publique, des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général ? C'est alors que la question sera posée, et que l'histoire du Conseil Economique du Travail entrera dans sa deuxième phase.

» Je ne veux pas examiner quelle sera cette phase, mais je tiens à déclarer que les organisations qui composent le Conseil Economique du Travail et qui ont examiné la situation ont pris la responsabilité d'aller jusqu'au bout de l'acte qu'elles ont décidé. Servir l'intérêt public, telle est leur volonté ! Les résistances qu'elles pourront rencontrer, elles les renverseront, si elles n'arrivent pas à les surmonter par le raisonnement !

»... Oui ! l'atelier fera disparaître le gouvernement ! A la condition essentielle que l'atelier devienne non seulement l'atelier corporatif, mais l'atelier social ; à la condition qu'il ait en lui tous les éléments de direction indispensables à la conduite des affaires et des hommes. »

Etablir le régime du soviet sur la production française, voilà le but enfin clairement désigné. La grande image de la *Bataille* dissimulait les moyens de l'atteindre, quand elle portait seulement, en face du large tableau du Comité d'études, sur un petit rectangle blanc noyé dans le fond noir du panneau : « Organismes de gestion et de réalisation. » Mais ce but reste essentiel. La *Bataille* l'a inscrit au haut de sa première page, en lettres d'affiches : *Demain, l'Atelier remplacera le Gouvernement.*

LA CONFÉDÉRATION ITALIENNE DU TRAVAIL INTELLECTUEL

A Milan vient de se tenir, à la fin du mois de février dernier, le premier Congrès des travailleurs intellectuels. Faisant office d'Assemblée Constituante, le Congrès avait à proclamer la création de la Confédération italienne du travail intellectuel *et à en approuver les statuts.*

Voici, d'après une relation assez étendue du Corriere della Sera *de Milan (29. 2. 20) que nous traduisons ou résumons, les informations essentielles concernant les travaux de cette Assemblée.*

Le Congrès comprenait les délégations des Associations suivantes : Syndicat des médecins de la ville et de la province de Milan, Association médico-chirurgicale des praticiens libres de la ville et de la province de Milan ; Syndicat des avocats et procureurs du ressort de la Cour d'appel de Milan ; Fédération nationale des avocats et procureurs démobilisés de Rome ; Fédération des groupements de médecins démobilisés ; Syndicat italien d'employés ; Union nationale des membres de l'enseignement secondaire démobilisés ; Groupement des comptables démobilisés de Milan ; Groupement des avocats et procureurs démobilisés de Milan ; Groupement des médecins démobilisés de Milan ; Groupe d'ingénieurs démobilisés ; Fédération des professeurs de l'enseignement secondaire libre ; Groupe autonome des employés municipaux de Milan ; Association générale des magistrats italiens de Rome ; Association nationale des ingénieurs italiens (section de Milan) ; Association des licenciés universitaires *L. Bocconi* ; Comité lombard de l'Union des professeurs ; Fédération des professeurs d'école navale de Venise ; et de nombreuses sections de la Fédération déjà constituées en diverses régions de l'Italie.

Plusieurs rapports furent présentés au Congrès.

L'avocat Fabbri fit l'historique de l'organisation, en exposa les buts, les avantages et les formes.

La Fédération est d'origine milanaise. On ne saurait arriver tout de suite à une organisation définitive. L'organisme projeté se précisera peu à peu.

Son premier but est de créer la puissance du nombre, la discipline dans l'action, l'union dans l'effort, afin que la classe des travailleurs intellectuels puisse accomplir sa fonction de médiation et d'équilibre dans la société, faire estimer à sa juste valeur ce ministère de l'intelligence et lui obtenir un meilleur rendement professionnel.

L'organisation, tel est le premier avantage que la Confédération assurera aux travailleurs intellectuels : elle leur fera prendre à cœur les intérêts communs de leur classe et leur donnera la puissante arme défensive d'une commune et ferme discipline.

Autre avantage précieux : en s'unissant, les travailleurs de la pensée pourront secouer le joug de l'esclavage économique qui pèse sur un grand nombre d'entre eux.

M. Mario Floriani parla ensuite de *l'Organisation du travail intellectuel et les Syndicats professionnels*. Il se plaignit de l'individualisme excessif des travailleurs intellectuels, réfractaires à l'esprit syndicaliste. Ils oublient que la Fédération est de caractère purement économique et ne porte aucune atteinte à leur individualisme intellectuel et spirituel.

La Confédération nouvelle doit être un complément naturel de la Confédération des travailleurs manuels, loin de se placer sur un pied de concurrence et d'opposition.

L'avocat Antoine Valente mit en relief le désintéressement total de l'organisation nouvelle à l'égard de tous partis et de toutes visées politiques ; sa constitution n'en pose pas moins un acte politique d'une très haute importance nationale.

Au cours de la discussion qui suivit, le député Agnelli émit le sentiment que les travailleurs intellectuels doivent se mettre à la tête de la vie sociale pour que les transformations inévitables s'opèrent sans secousses ni violences.

Les rapports approuvés et la Fédération constituée, on passa à l'examen des statuts proposés. Voici la rédaction définitive de l'article 2, qui précise les buts de la Fédération :

« La Fédération a pour but de grouper en un seul faisceau national toutes les organisations dont les membres vivent essentiellement de travaux personnels ; de coordonner l'action des organisations confédérées en une action syndicale commune tendant à mettre en valeur la fonction sociale du travail intellectuel, ainsi qu'à protéger et défendre les intérêts, les revendications, les droits économiques et sociaux, tant de l'ensemble de leur classe que des diverses catégories professionnelles, sans oublier que la défense des droits de ses membres est inséparable de l'accomplissement total de leurs devoirs envers eux-mêmes et à l'égard d'autrui. »

(Traduit de l'italien par la *D. C.*)

Imp. P. Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. — *Le Gérant :* A. Faigle.